

annoncer au
LULINS A
us modernes
rasin (buck-
avons fait de
e blé. Nous
elucher l'or-
ces moulins
alkerton, On-
u par tout le
les habitants
de leur don-

Limitée.

Gallant.

ent invités à
temps. Com-
e plus chic en-

n pour le bas-
arnis que je

je paiera le-

ediac.

Cie,

ford, Moncton

que nous ve-
de Coupe un
Manteaux et
et les soirées.
serons heu-

n pour vête-
ntestée. Nous
le. Nousin-
visite.

d, Moncton

au palais Giusti-
uls admis les fre-
s familles; après
ternelles.

annique s'entre-
populaire des
La Ville Eternel-
es rouges et d'I-
es réductions de
r assister à ces
nocturne sur le
colysée, du Fo-
tion de souvenirs.

L'un des pre-
gramme a été une
ulaire, lundi soir,
pa. Après l'ora-
il, le socialiste
moré Garibaldi en-
r de l'Italie, son-
naîne des prêtres.
il a rappelé que
plus célèbre de
on mari; et, en
on libre, Ferri en-
nder le divorce.
e voit, se char-
molir leur héros.
e dissimuler: le
un assaut redou-
mœurs.

suit quand mè-
plus grand re-
rain-Pontife, le
at donnent les
assiduité à tous-
ous l'avons dit,
ous sont donnés
Compagnie de
ché au Vatican
sainte en 1900.
êtres habitant le
ent part, ainsi
Secrétairerie d'E-
rofondément édi-
raste avec l'agi-
s Rome les fêtes
XXX.

Mlle Mélandé-
burg, Mass.,
s son pays na-
enade de quel-

de Minard gué-

Le Moniteur Acadicien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 15 Août 1907.

VOL. XLI. - No. 7

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtisse entre l'hôtel Weldon et la phar-
macie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la
Grand'Rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtisse de briques, Grand'Rue.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la
maison O. M. Melanson, Grand'Rue—où on le
trouve la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau: Bloc Paturel; résidence au bas de la
rue St-Joseph.
SHÉDIAC, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la
nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK
Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, - N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit

Dr F. A. Richard

(Gradué du Collège de Médecine de l'Université
McGill, Montréal)

Bureau—Bloc Enman, en face du B. de Poste.
Résidence—41 rue Steadman.
MONCTON, N. B.
Téléphone—Bureau, No. 317-1; résidence,
No. 253-2.
Consultation à toute heure.
1er août 1907—ac

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on
accorde toute instruction avec ponctualité

J. H. McFadzen,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,

Bureau: Deuxième étage du Bloc-Comau,
SHÉDIAC, N. B.

L'accepte de perception de comptes et de toutes
affaires de loi. 25 nov. 1903. 12

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAI-
RES PUBLICS, ETC.,
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.
V. MCINERNEY. FRED. J. ROUIDOUX

McQuarrie & Arsenault,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter
NEIL MCQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BUREAU: BÂTIMENT SUMMER, GRAND'RUE,
MONCTON, - - - N. B.
10 Av. 04.

Le Liniement de Minard gué-
rit la Diphtérie.

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, \$14,400,000 | Fonds de réserve, \$11,000,000

Bureau principal, Montréal—Succursale:

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cou-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gérant, - Shédiac, N. B.

L'histoire de Caraque

(Traduction libre)

(Suite.)

Plusieurs années ici se passent sans que nous ayons aucune chronique des colons de Caraque, mais, comme nous l'indique un manuscrit d'un Raphaël Dorval, en 1779 Charles Poirier et Alexis Landry résidaient à Caraque, où Dorval lui-même avait passé l'hiver. Ce manuscrit nous apprend que les Micmacs, par le fait de la guerre américaine se considèrent justifiables de piller les colons; et bien que je n'ai point de preuves à l'appui, je suppose que Caraque, comme les autres établissements sur la Baie des Chaleurs, souffrit sérieusement en 1776 des attaques de corsaires américains, qui pillèrent et brûlèrent tout ce qui leur tomba sous la main. Après cet épisode, Caraque dut rapidement gagner des colons, car en 1784 trente-quatre familles y reçurent des octrois de terre. Avec ces octrois nous mettons un pied ferme sur notre histoire, dorénavant facile à suivre.

Cependant, avant d'aller plus loin, je désire mentionner que les informations suivantes, je dois en partie à des personnes qui connaissent Caraque mieux que moi. L'une de ces personnes est M. Placide Gaudet, d'Ottawa, qui n'a pas son pareil dans ses connaissances historiques et généalogiques acadiennes; il m'a passé plusieurs des documents mentionnés plus haut et qui vont suivre. Une autre est M. J. E. Lantaigne, de Caraque, descendant d'un des principaux premiers colons, qui s'est grandement intéressé dans mes recherches, a fouillé les registres et donné plus d'informations que mon travail me permet de me servir. Au curé, Monseigneur Allard, je dois aussi beaucoup d'avoir mis à ma disposition les registres paroissiaux; tandis qu'au Père Courtois, du Collège du Sacré-Coeur, je dois les magnifiques gravures qui accompagnent mon ouvrage.

Le 29 mars 1784, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse accorda 14,150 acres de terre en un seul bloc à trente-quatre familles françaises. Les noms concessionnaires, vrais fondateurs de Caraque, sont donnés ici:

François Gionest, Louis Lantaigne, Olivier Légère, Olivier Blanchard, Zacharie Doiron, Jacques Morret, Michel Parisé, Jean-Baptiste Poulin, Louis Brideau, Pierre Thibodeau, Jean Cormier, Joseph Dugas, Pierre Landry, Anselme Landry, Joseph Chiasson, René (Haché dit) Gallant, René Bouteiller, Louis Mal-
laux, Pierre Frigaux, Henri Chenard, Gabriel Albert, Pierre Albert, Charles Poirier, Alexis Cormier, Thadée Landry, Alexis Landry, Joseph Boudreau, Pierre Gallien, Charles Gauvin, Veuve Giroux, Veuve Boulet, François Landry, Rémi Landry.

Ces colons forment deux groupes bien distincts, - 1° les Acadiens qui s'établirent dans le Haut Caraque à l'ouest

de l'église, et 2° les Normands Canadiens mélangés, avec peut être quelques soldats de la garnison de Restigouche, qui s'établirent dans le Bas Caraque, à l'est de l'église. C'est le temps de donner sur eux les informations que j'ai, en ajoutant même le nom de leurs femmes, pour préciser la distinction existant entre les deux parties de l'établissement, et l'homogénéité de chaque partie. Il est probable que les Acadiens s'établirent en permanence avant les autres, mais ces derniers sont plus nombreux, et je commence par eux.

1° En ce qui concerne les soldats ou marins de la garnison de Restigouche, qui fut dispersée en 1760. L'un d'eux fut Michel Parisé (marié à Marie Albert) de Normandie, qui paraît avoir été un individu notable puisque les anciens missionnaires l'appellent "sieur", et qu'il écrit une main exercée, il est possible qu'il fut un officier de la garnison ou de la flotte. Un autre fut probablement François Gionest, (marié à Marie Anne Le Vicair, et 2e à Marie Albert), dont l'excellente écriture aussi proclame une certaine instruction; il venait de Coutances, en Normandie, et on ajoute qu'il déserta l'armée. Il est vraisemblablement l'un des trois Français de France qui accompagnèrent Smithurst de Nepesiguit à Caraque en 1761. Il est probable aussi que Zacharie Doiron, (m. à Le Vicair) et Pierre Frigault (m. à Josette Bouteiller), étaient également militaires ou marins. On les croit originaires de la Normandie.

Un autre colon notable fut Louis Lantaigne, marié vers 1758 à Marguerite Chapadeau, qui a pu faire partie de la garnison de Restigouche, tout en ayant autrefois été résident, de l'autre côté de la baie avec certaines familles normandes. Une chose qui indiquerait son rapport intime avec la garnison de Restigouche, c'est que son fils Eustache eut pour parrain le commandant, François Bourdon, en 1760. Il venait de Verai, Davranches, en Normandie, et était fils de Nicolas de Lantaigne. Il fut le fondateur de la famille la plus nombreuse qui soit à Caraque. La plupart, ou peut-être tous ces hommes s'embarquèrent sur le corsaire commandé par le capitaine St Simon, et après la destruction de leur vaisseau, ils s'en vinrent demeurer de l'autre côté de la baie avec les familles normandes, car leurs femmes viennent toutes de là.

Le second groupe de ces colons appartient aux familles normandes qui s'établirent de l'autre côté de la baie, à Pabos, Pospébiac, Gaspé, etc. Cette côte, surtout à la grande Rivière, avait été dès les premiers temps un refuge favori pour les pêcheurs normands. Mais leur éta-

blissement permanent ne date qu'après 1724, car dans son rapport de cette année là, le sieur l'Hermitte ne mentionne qu'un seul habitant sur la côte, probablement Bouteiller, un Canadien d'origine normande. Pas longtemps après, plusieurs pêcheurs normands et bretons commencèrent à s'établir le long de la côte. C'étaient Chapadeau, Dugué, La Rocque, Mallet, Denis, Canivet, Morret, Le Breton, Huart, Roussy, et probablement Le Vicair (de Coutances, Normandie, Albr et Lantaigne. La plupart étaient sans famille, et les premiers arrivants épousèrent des sauvages, tandis que les derniers arrivants, tout comme les soldats de la garnison de Restigouche, épousèrent les filles nées de ces premiers mariages. Il y a dans les archives de Paris un document qui donne une liste des établissements de la baie des Chaleurs en 1760, et place à Pabos, Paspébiac, Gaspé, etc., dix-sept familles de "Normands et Métisses". Et s'il existait quelque doute au sujet de cet entremêlage de la première génération des Normands avec les Sauvages, le bon évêque Plessis y met fin dans la narration de son voyage de 1811. publiée en 1865 dans *Le Foyer Canadien*. Ces unions entre premiers colons et femmes du pays étaient communes, et naturelles dans les circonstances. Leurs descendants ne doivent pas prendre ombrage du fait. Quant à moi, si j'avais du sang sauvage dans les veines, j'en serais glorieux.

Parmi les colons normands venus de l'autre bord de la baie à Caraque fut Georges La Rocque (m. à Geneviève Bouteiller. Il n'était pas concessionnaire, mais vraisemblablement est le Le Roc dont parle Cooney; ses descendants vivent à Shippagan. Un autre Normand était Pierre Gallien (dont la première femme était, croit-on, une sauvage; sa deuxième fut Angélique Saint Jean, veuve du vieux Bouteiller); avec lui vint son fils Adrien (marié à une Dugué); d'autres étaient Gabriel Albert (m. à Angélique Bouteiller), et son fils Pierre Albert (m. à Geneviève Denis), avec un autre fils, Jean D., (m. à Thérèse Lantaigne), non concessionnaire, cependant. C'est le vieux Bouteiller qui épousa Angélique St Jean, supposée être la fille du vieux Saint Jean mentionné par Smithurst. Il vivait de l'autre côté de la baie, quoique son fils René Bouteiller (m. à Geneviève Chiasson) demeurait à Caraque.

Le nom des femmes de ces colons montre l'intime alliance existant entre ces familles normandes, et combien homogène en origine est cette partie de la population de Caraque. L'assertion souvent faite, que ces épouses étaient sauvages, n'est pas strictement vraie, bien que la plupart étaient un quart, ou une demie, d'origine indienne.

Le troisième groupe des fondateurs du Bas Caraque comprend certains Canadiens de Québec. Ce furent Louis Mailloix (m. à Lazanne Huart), Henri Chenard (m. à Agnès Canivet), Jacques Morret (m. à Agnès Bouteiller), Jean La Croix, marié à Jeanne Albert, non concessionnaire, tous de Québec; Jean-Baptiste Poulin, marié à Isabelle Gasse, 2e à Agnès Canivet, de Rimouski. On ne sait d'où venait Louis Brideau, marié à une Thomas. Il vendit plus tard ses

terres à la maison Robin et se transporta à Tracadie, où ses descendants sont nombreux.

Des veuves Giroux et Boulet, on n'en sait plus rien, et leurs noms sont disparus de Caraque, bien qu'on les trouve dans les annales de Shippagan. Parmi ces non-Acadiens du Bas Caraque, s'établirent un Acadien, Joseph Chiasson (m. à Anne Haché), originaire de l'île Saint-Jean.

Nous allons maintenant nous occuper des colons Acadiens du Haut Caraque. Ils venaient pour la plupart de la vieille Acadie, en avaient été expulsés en 1755, et après bien des pérégrinations se ramassèrent graduellement à Caraque. L'un des plus notables était Alexis Landry. Il était né aux Mines vers 1720 (m. à Marie Thériault). Peu après son expulsion il s'établit à la Petite Rivière et fit un défrichement au Bocage, d'où il fut chassé en 1761. Il demeura quelque temps à la Rivière Landry, sur l'île Miscou, mais en 1768 il retourna définitivement à son défrichement du Bocage. Là, près de la chapelle de Sainte Anne, se trouve un petit cimetière; et en cet endroit idéal, près de son ancienne habitation, repose ce dignes fondateur acadien de Caraque. Sa fosse est marquée d'une bonne pierre, laquelle nous apprend qu'il mourut en 1798, à l'âge de 77 ans. Ses descendants sont nombreux non seulement à Caraque mais de l'autre côté de la baie et ailleurs, et l'un d'eux est Monseigneur Allard. Avec lui dans la concession ou octroi des 14,000 acres, figurent plusieurs de ses fils et autres parents: René (m. à Charlotte Douaron), Thadée (m. à Madeleine Légère), Anselme (m. à T. Pinet), Pierre (m. à M. Allain), et Joseph (m. à M. Légère), et François.

Parmi les autres Acadiens venus se joindre à leurs compatriotes, les premiers arrivés furent Charles Poirier (m. à Madeleine Landry), Olivier Légère (m. à Marie Hébert), Pierre Thibodeau (m. à Anne Landry), Alexis Gormier (m. à Elizabeth Gauthier), et son frère Jean (m. à Anastasie Aucoin), et Olivier Blanchard (m. à Catherine Mirault). Plus tard vinrent Joseph Dugas, marié à Agathe Landry, René Haché dit Gallant, marié à Marguerite Blanchard, Joseph Boudreau, marié à Rosalie Gaudet. Avec eux s'établirent un Canadien de Rimouski, Charles Gauvin, marié à Raudigonde Denis. A part de celui de Gauvin, tous ces noms sont purs acadiens, ainsi que celui de leurs femmes, montrant la démarcation entre les parties canadiennes et acadiennes de Caraque. Cette démarcation continua longtemps, puisque je suis informé par M. J. E. Lantaigne, que durant les premières cinquante années, Canadiens et Acadiens ne s'entremarièrent point.

Tels furent les premiers concessionnaires de Caraque. Plus tard d'autres terres furent prises à l'est et à l'ouest. A l'ouest, les premiers colons acadiens furent Jean B. Godin, marié à Angéline Bergeron, Joseph Thériault, marié à Marie Girovard, et Pierre Pinette, marié à Marie Vienneau.

De ceux qui vinrent à Caraque en 1784, fut Victor Frierly, qui s'établit plus tard au Milieu Miscou. D'autres fa-

(Suite à la page)

Scott's

White Liniment.

La popularité du White Liniment est plus grande que jamais comme remède général pour foulures, brûlures, rhumatisme et tout mal des muscles ou joints causé par circulation de sang défectueuse.

Acadia Drug Co.

184 Grand-rue, Moncton. College du Sacre-Coeur, Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous l'inspection des RR. PP. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections: cours commercial et le cours classique.

ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND. T. F. SHERARD & SON. Moncton, N. B.

Hotel LeBlanc, Moncton, N. B.

Cet Hotel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au petit voyageur tout le confort désirable.

On demande

Immédiatement 50 hommes à travailler au chemin de fer de la Gypsum Co. Gages \$1.65 par jour.

Town of SHEDIAC NOTICE

NOTICE is hereby given that the assessment list for the Town of Shediac for A. D. 1907 remains in the hands of the undersigned as collector and receiver of taxes.

On Demande

Un instituteur ou institutrice de 2e ou 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à VITAL H. MILLS.

On Demande

On demande pour le district d'école no. 8, paroisse de Dorchester, un instituteur ou une institutrice de 1ère ou 2e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais.

On demande

Un instituteur ou une institutrice de 3e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais pour le prochain terme, dans le district No. 7 1/2, Bouctouche Bay.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Parait le jeudi de chaque semaine. Abonnement: 17 an, \$1.00; 6 mois, 50c.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 15 AOUT 1907.

La fête nationale des Acadiens sera chômée en maints endroits et avec enthousiasme, ainsi qu'on le constatera par les différentes annonces déjà publiées par le Moniteur.

L'un des principaux articles du programme de M. Hazen et de l'opposition provincial est de révoquer la présente loi des chemins et de rendre aux autorités municipales le contrôle des officiers de voirie.

Le "Herald" d'Halifax rappelle que dans la dernière année du régime conservateur, à Ottawa, les taxes prélevées furent de \$19,766,741, et que pour les quatre derniers mois de l'année fiscale courante le montant des impôts s'élève à \$20,565,694.

De belles et imposantes cérémonies religieuses, bien consolantes pour les fidèles de Port Elgin, qui depuis des années s'imposaient les plus grands sacrifices pour élever un joli temple à la gloire de Dieu, se déroulent aujourd'hui dans ce prospère village.

Les grandioses cérémonies dont ils seront aujourd'hui les heureux témoins sont bien propres à les remplir des plus suaves émotions, et on nous pardonnera de prendre une large part à leur allégresse.

La Fête Nationale des Acadiens sera célébrée à St-Charles de l'Aldouane, comté de Kent, le 30 et 31 d'oct 1907. Il y aura pique-nique, bazar, jeux et amusements de toutes sortes.

Le dîner sera servi à midi et le souper à 5 heures après-midi. A 3 heures de l'après-midi aura lieu un grand concert sacré où figureront les plus fameux et le célèbre orchestre Fratti.

BON POINT.—Toutes les demoiselles du Couvent Ste-Marie de Newcastle, N. B., qui se sont présentées pour leurs examens de "Normal School Entrance" cette année ont réussi.

L'honorable Juge Landry est revenu vendredi dernier de l'Ouest-Canadien. Il s'est rendu jusqu'à la Colombie Anglaise.

L'anniversaire du couronnement du pape Pie X a été célébré vendredi dernier à Rome dans la chapelle Sixtine. La cérémonie était imposante.

L'hon. M. Barnes était à Chatham l'autre jour, et paraissait profondément grave, les soucis officiels lui pesant évidemment sur l'esprit.

Son Excellence le comte Grey, gouverneur-général du Canada, et sa suite, après avoir visité la Nouvelle-Ecosse, est arrivé à St-Jean mardi et y a été reçu par les autorités provinciales et civiques.

Le département provincial d'agriculture déclare que d'après les informations qui lui arrivent, la récolte, au Nouveau-Brunswick, cette année, sera aussi bonne que la moyenne.

Sir Chs. Hibbert Tupper est en ce moment dans les provinces maritimes, où il est venu accompagner lady Tupper au chevet de son père dangereusement malade.

Sir Charles Hibbert avoue que le sentiment est très monté sur les côtes du Pacifique contre l'immigration japonaise, mais il se demande si la main-d'œuvre des blancs sera suffisante pour répondre aux développements du pays.

L'assemblée que MM. Bourassa et Lavergne avaient convoquée à Québec-Est mardi de la semaine dernière a été fort tumultueuse. De 15 à 20 mille personnes se pressaient autour de l'estrade pour entendre les orateurs.

Loïn d'être découragé, M. Bourassa a décidé de porter la parole dans toutes les parties de la province de Québec, et de pressantes invitations lui arrivent de toutes parts.

Sir Wilfrid Laurier est sur le point de reconstituer son cabinet et d'y remplir les vacances causées par la retraite de l'hon. M. Emmerson et la maladie de l'hon. M. Hyman.

publics. La semaine dernière, Sir Wilfrid avait appelé à Ottawa les députés ministériels pour conférer avec eux sur le successeur de M. Emmerson.

L'hon. O. J. LeBlanc, de Kent, M. Turgeon, de Gloucester, M. Loggie, de Northumberland, M. Michaud, de Victoria, M. Carvell, de Carleton, et le sénateur Thompson, de Frédériciton, ont eu une entrevue avec le chef du gouvernement jeudi passé.

"Les rapports qui nous arrivent de la conférence entre Sir Wilfrid Laurier et les députés libéraux du Nouveau-Brunswick, au sujet du successeur de l'hon. M. Emmerson dans le ministère, indiquent que le premier ministre aura de la difficulté à faire un choix.

Certains journaux anglais, organes des MM. Pugsley et Carvell, disent que le choix doit se faire entre ces deux messieurs, tandis qu'un bon nombre de journaux anglais demandent, exigent même la nomination de M. O. Turgeon, le vaillant député de Gloucester.

"Les vieux libéraux redoutent M. Pugsley, et ne peuvent avoir confiance en lui comme chef politique. Sa carrière changeante ne peut qu'inspirer de la crainte de la part de ceux qui se sont toujours dévoués aux intérêts du parti libéral."

Bénédiction Papale

A l'occasion du 4e anniversaire de l'élection de Notre Saint Père le Pape, Son Excellence le Délégué Apostolique lui a envoyé un câblogramme, exprimant l'hommage et le dévouement des catholiques du Canada à son Auguste Personne et implorant pour eux la bénédiction apostolique.

Roma, 5 agosto 1907. Monsignor Delegato Apostolico, Ottawa, Canada. Santo Padre grato filiale manifestazione benedice lei e cotesti cattolici canadesi.

A nos abonnés des Etats-Unis

La nouvelle loi postale nous a obligé de suspendre l'envoi du Moniteur à un certain nombre d'abonnés domiciliés aux Etats-Unis.

Les Gibson's Kidney Pills sont garantis pour guérir les maladies de reins et le mal de reins.

CARAQUET

SOLENNITÉ DE LA FÊTE DES ACADIENS

Pour permettre à nos pêcheurs d'assister en foule à leur Fête Nationale, la solennité de l'Assomption est renvoyée, chez nous, au dimanche 18 août.

La Fête Nationale à Moncton.

Les Acadiens de la prospère ville de Moncton ont remis à dimanche, le 18 août, la célébration de la fête nationale. Le comité d'organisation invite fraternellement tous les Acadiens des paroisses environnantes de se rendre à Moncton à cette occasion.

Le sermon de circonstance sera prononcé par le Révérend Ph. L. Belliveau, curé de Grand' Digue.

Le soir, après vêpres, vers 8 hrs moins le quart, il y aura dans le soubassement de l'Eglise, une réunion publique, à laquelle seront présents plusieurs de nos meilleurs orateurs acadiens.

Les dames et demoiselles sont spécialement invitées d'être présentes. Et vous, hommes mariés et jeunes gens, en vrais soldats de la Patrie, rendez-vous tous à cette soirée patriotique.

L'Assomption dans le Massachusetts

Le troisième pique-nique annuel des Acadiens du Massachusetts, sous les auspices des succursales Acadie No. 1, Port Royal No. 2, Grand Pré No. 7, Saint-Joseph No. 8, aura lieu le 24 août, à Oak Island Grove, Revere, Mass.

Montrons notre patriotisme ce jour-là en chômant notre fête nationale, l'Assomption. Les portes du terrain seront ouvertes de 8 heures du matin jusqu'à 11 heures, p. m.

Le clou du pique-nique sera certainement la joute de "base ball" en deux équipes des quatre succursales, car chaque équipe promet de battre son adversaire.

LE COMITÉ D'ORGANISATION.

Pique-nique à Richibouctou

Le pique-nique organisé pour prélever les fonds nécessaires à l'agrandissement de l'église catholique de Richibouctou, aura lieu les 21 et 22 août, mercredi et jeudi, la semaine prochaine, dans le joli parterre du presbytère.

Les organisateurs n'épargneront rien pour amuser la grande foule qui se pressera, sans doute, sur le terrain du pique-nique.

Le Liniement de Minard guérit la Diphtérie.

CARAQUET

DE LA FÊTE DES ACADIENS

mettre à nos pêcheurs d'assie- à leur Fête Nationale, la l'Assomption est renvoyée, au dimanche 18 août. Ce de date nous vaudra d'ail- te qui s'annonce particulière- Monseigneur J. T. Allard, é curé, doit pontifier à la e et aux vêpres, et nous sa- quel éclat pareille cérémonie maintenant chez nous. Un breux l'assistera : par une e coïncidence la retraite an- en effet, réunir vers cette Collège du Sacré Cœur, un ore de Pères venant un peu points du Canada. Depuis es Pères Eudistes ne ména- notre petit peuple les preuves e sympathie ; nos soucis s, nos joies aussi seront leurs fète, leur fète. Puisse le re de la partie et nous mé- rse d'une radieuse journée !

Nationale à Moncton.

ens de la prospère ville de remis à dimanche, le 18 riation de la fête nationale. d'organisation invite frater- les Acadiens des paroisses e de se rendre à Moncton à e. Il est à désirer que tou- uriales de l'Assomption y entées.

est la première célébration Moncton, il importe que iens de cette ville, sans une on, se rendent aux deux a journée : A 10 hrs. et ra Messe solennelle spécia- usivement pour les Aca- s personnes d'origine fran- nembres des sociétés fran- ncton, ou d'ailleurs, sont dre à la salle Y. M. C. C. esbytière, à 10 hrs, afin de s à l'Eglise, où leur se- les places réservées pour

de circonstance sera pro- Révérend Ph. L. Belliveau, l Digue. ès vêpres, vers 8 hrs mo- ura dans le sousbassement e réunion publique, à la- présents plusieurs de nos urs acadiens. et demoiselles sont spécia- t'être présentes. ommes mariés et jeunes soldats de la Patrie, ren- cette soirée patriotique. Le Comité.

on dans le Massachusetts

pique-nique annuel des asachusetts, sous les aus- sales Acadie No. 1, Port Grand Pré No. 7, Saint- aura lieu le 24 août, à ve, Revere, Mass. Il pro- apparence, de surpasser vu aux Etats-Unis jus-

pique-nique sera certaine-

base ball" en deux e succursales, car cha- met de battre son adver- une partie vivement con-

MITÉ D'ORGANISATION.

e à Richibouctou

que organisé pour ds nécessaires à l'a- de l'église catholi- uctou, aura lieu les mercredi et jeudi, la aine, dans le joli esbytière. sateurs n'épargnent r la grande foule e, sans doute, sur le e-nique. e la danse et autres ment de Minard gue-

Grande fête à Bouctouche les 2 et 3 septembre prochain.

A une réunion des syndics de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Bouctouche, tenue le 11 du cour- rant, sous la présidence du curé, Il a été décidé, à l'unanimité, d'avoir à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration du magnifique autel qui vient d'être placé dans l'église de Bouctouche un grand pique- nique, les 2 et 3 septembre pro- chain, qui sera le dernier mais non le moindre de la saison. Lundi, le 2 septembre, fête du travail, excu- sion de Moncton à Bouctouche à prix très réduit. Mardi, le 3, bé- nédiction du nouvel autel et des sta- tues ; grande messe à 9 heures, avec diacre et sous-diacre, et sermon de circonstance par un prédi- cateur qui sera connu et annoncé plus tard. Après la cérémonie re- ligieuse, continuation du pique- nique avec amusements multiples et variés. Les amis et tout le monde sont cordialement invités.

LE COMITÉ. Bouctouche, 12 août 1907.

Couvent de Bouctouche

L'ouverture de classes au cou- vent de l'Immaculée-Conception de Bouctouche, comté de Kent, N. B., aura lieu lundi, le 26 du cour- rant, à 9 heures du matin. Tous sont priés d'être présents dès la première journée. Nous conseil- lions aux pensionnaires de se ren- dre au couvent samedi soir ou di- manche après-midi.

Grand Pique-nique à Adamsville

MARDI ET MERCREDI LES 20 ET 21 AOUT

Les paroissiens d'Adamsville, relevant de la cure de Saint-Paul, organisent, sous la direction de M. le curé D. F. Léger, pour le 20 et le 21 août, un grand pique-nique pour venir en aide au parachèvement de l'église qu'ils ont élevée à quelques pas de la gare d'Adamsville. Le pique nique aura lieu sur le terrain de l'église.

Entre Moncton et Harcourt, le matin et le soir, les chars transporteront le monde à moitié prix. Adamsville est une jeune colonie, qui aspire au rang de paroisse, et qui le deviendra avec le temps—les efforts des braves colons méritent tous les encouragements. Qu'on se rende en foule à ce pique-nique destiné à une œuvre si digne des suffrages de tous.—2i.

JOGGINS MINES

Dimanche dernier, les membres de la Succursale Champlain de la Société l'As- somption s'approchaient de la Sainte Ta- ble. Ils se rendirent en corps, deux par deux, de leur salle à l'église, pour la messe. C'était vraiment un beau spec- tacle et M. le curé Currie l'a signalé à l'admiration de ses ouailles. C'est la seule association catholique, a-t-il dit, qui prescrit une communion générale de ses membres à part la communion pas- cale. Il a chaleureusement félicité les membres et leur a souhaité e toutes les bé- nédiction.

Il y a deux semaines les membres de l'Assomption présentaient un beau fau- teuil à M. le curé Currie qui l'a placé au sanctuaire pour les offices religieux. M. le curé en a cordialement remercié les membres et a hautement loué leur zèle.

Les mines sont en pleine opération tous les jours, et depuis deux semaines il nous est arrivé plus de deux cents hom- mes.

La mine nouvelle est déjà rendue à 200 pieds de profondeur. L'orifice est près de la mer et on doit la creuser jusqu'à 2,000 pieds, puis ensuite travailler dans les entrailles de la terre au-dessous de la mer. Ils ont un engin à leur dispo- sition, une voie ferrée est en voie de construction entre la vieille mine et la nouvelle, aussi qu'un réservoir de 50x60-9 pieds, tout en ciment, et on va faire venir l'eau d'un mille de distance. On père que dans deux ans la nouvelle compagnie The Maritime Coal, Rail- way and Power Co.—emploiera 500 hommes dans son exploitation. Au

Les 27 et 28 août à Rogersville

Les paroissiens de Rogersville se proposent d'organiser une fête paroissiale et familiale à l'occasion du départ de Mgr Richard, leur vénéré curé, pour l'Europe. Le but de cette fête, c'est de réaliser une bourse qui lui sera présentée le 28 au soir. Il y aura tous les amusements d'usage ces jours-là Le 28, il y aura une messe solen- nelle, le matin, et bénédiction so- lennelle du S. S. le soir. Il y au- ra réduction de prix sur tous le- chemins de fer. Il est probable qu'il y aura concert le soir du 27.

COMITÉ D'ORGANISATION.

GRAND PIQUE-NIQUE A Grand'Anse

LUNDI ET MARDI, 19 ET 20 AOUT

Les paroissiens de Grand'Anse, comté de Gloucester, qui ont eu la grande infortune de perdre leur église et leur presbytère, il y a un an ou deux, donneront, sous la direction de leur vénérable et bien- aimé curé, M. l'abbé S. J. Doucet, lundi et mardi, 19 et 20 août, un grand pique-nique auquel ils convient leurs bons amis, et dont la recette sera versée dans le fonds de leur nouvelle église et du presby- tère en voie de construction. Grand'Anse, située sur la rive sud de la Baie des Chaleurs, entre Ba- thurst et Caraquet, est l'un des sites les plus coquets et les plus enchanteurs du nord de la provin- ce. Le savoir-faire des paroissiens est universellement connu ; et l'on peut s'attendre à deux jours d'amu- sement et de fête comme on en ren- contre rarement. A Grand'Anse donc le 19 et 20 du courant !

printemps prochain elle dépensera \$50,- 000 à bâtir un brise-lame et des quais pour la navigation. On va ériger une station et d'autres bâtisses, qui seront prêtes avant l'hiver.

Le 8 août, le Père Currie convoquait une assemblée des paroissiens pour orga- niser des comités de messieurs et de dames pour prendre charge du pique- nique qui aura lieu le 2 septembre—fête du travail. Nous invitons les amis des paroisses voisines à nous rendre visite le 2 septembre. Il y aura des jeux et amusements de toute sorte.

Les deux Miles Melanson, filles de M. Philippe Melanson, orfèvre, de Middle- ton, étaient en visite ici chez leur tante Mme Docié Belliveau, ces deux der- nières semaines. Elles sont reparties le 12, enchantées de leur promenade. Un grand nombre de touristes améri- cains ont passé le mois de juillet et une partie d'août dans notre ville. Ils com- mencent à s'en retourner.

ABONNÉ.

AUX ACADIENS DE MAINE

Tous les Acadiens du Maine sont instamment invités à se rendre Chisholm pour le 18 août. Le train partira de Portland à 11 h. 25m. du matin et il sera de retour le 18 au soir à minuit et 20 minutes. Prix des billets, aller et retour, \$1.65.

Beau résultat

Le pique-nique de Saint-Ansel- me a réalisé \$1,832.90. C'est un beau résultat lorsqu'on considère les orages avec lesquels les braves pique-niqueurs eurent à lutter. L'ordre était sans reproche, et tous s'accordent à dire que cette fête champêtre fut une des plus agréa- bles de la saison.

Le tirage des loteries donna le résultat suivant : Montre en or, billet No. 317—Arthur Goguen. Camera, billet No. 50—Marie A. LeBlanc. Service à dépeçer, No. 70—D. LeBlanc.

Service à lémonade, No 51—Phil. C. LeBlanc. Service à thé, No 77—Edouard Léger. Cruche dorée, No 73—Alb. A.

LeBlanc. Chandelier en cuivre doré, No 228—Amédée Boudreau. Lampe de salon, No 140—Hen- ri Lirette.

\$5 en or (Guessing contest), No 1944—Révd E. Savage.

PROGRÈS MATÉRIEL—Un bulle- tin récent du bureau des statisti- ques fédérales prétend que pour les cinq années de 1900 à 1905, le nombre des employés retirant sa- laire a augmenté en Canada de 47,452, tandis que les gages eux- mêmes ont augmenté de \$51,145, 140 ; la moyenne de cette aug- mentation étant de \$90.74 par tête. En 1900 le nombre de gagne- pains était de 344,035 contre 391,- 487 en 1905, et leurs salaires s'é- levaient à \$113,249,350, tandis qu'en 1905 ces salaires s'élevaient à \$164,394,490. Hélas ! il n'y a que les propriétaires et les employés de journaux hebdomadaires qui ne partagent point dans la prospérité dont jouit ce continent.

Dr A. R. Myers, MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RÉFORMÉ DES HOPIAUX DE LONDRES ET BERLIN. La chirurgie une spécialité. Heures de bureau : 2 à 4 p. m., 7 à 9 p. m. 7 Rue Alma, MONCTON

VENTE DE BANQUEROUTE

Carabines, fusils, revolvers, bateaux, canots, tentes, habillements de chasse, longueues, perches et lignes à pêcher, camers, pupitres de bureau, calligraphes, bateaux pour la chasse aux canards, le tout à moins que le prix coûtant. Ecrivez pour longue liste.

SPORTSMEN EXCHANGE, Nauwigewok, N. B. 1 août 1907—G.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

Tous les arrérages d'abonnement au Moniteur doivent être payés d'ici à dix jours. Après cette date nous en confie- rons la perception à notre avocat.

Les 1100 à 1200 retardataires que nous comptons sur nos livriers voudront ébin prendre note de ce dernier avis. S'ils étaient à notre place, ils nous au- raient depuis longtemps fait servir une assignation.

Payer pour long service. Payer pour alignement durable. Payer pour le meilleur calligra- phe du monde "SMITH-PREMIER."

S.P.

C'est mieux que de gaspiller son argent pour des machines toujours brisées, un alignement qui chevauche de bas en haut, pour des machines qui ne sont encore qu'à l'état d'expérimen- tation.

A. MILNE FRASER, HALIFAX, N. E. Calligraphes de seconde main à vendre à bon marché.

On demande des tisseurs.

Des filles pour tisser et apprendre à tisser. Les gages ont haussé de plus de 10 par cent et les tisseurs sont de gros en semaines. Nous payons des gages à ceux qui apprennent. S'adresser immédiatement à

COTTON MILL, Moncton, N. B.

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

—Le Gros Magasin— Cie Peter McSweeney, Ltee, GRAND'RUE, MONCTON

Matériaux de choix pour élégantes Robes de Soie et Laine, et tout Laine

Tweeds anglais "Lawrus" et "Illfor"

Merveilleux assortiment de ces deux tweeds. Nous avons aussi un lot splendide de Tweed gris clair, foncé et couleurs intermédiaires, ainsi que du carreaux, du barré, du plaid de différentes nuances. Ces tweeds sont de laine pure, rap tisés au savon, de 42 à 50 pouces de large. Prix 60 cts, 75, 80, 90cts, \$1, 1.10, 1.25 la verge.

Soie Crêpe de Chine

pour robes de noc ou de soirée, tissu doux et lé- ger, à fini brillant, couleurs délicates et fashiona- bles, crème, blanc, ciel, nil, brun, navy, turquoise, champagne, gris, mauve et noir- 42 pouces de large, \$1.50, 1.60 la verge.

Peau de Soie noire

Fini riche et doux, convenable pour manteaux longs ou robes, assortiment superbe rché avant la hausse des prix des soieries, ce qui nous per- met de les détailler à votre avantage. 55cts, 80c, \$1, 1.25, 1.50, 1.60, 1.80, 2.00 et 2.25 la verge.

Bas

Bas fins noirs de Lisle, talon et o-teils doubles, ne changeant pas et ne tachant pas, de toutes grandeurs, 25c la paire. Bas de soie de Lisle à dentelle et brodés, ne changeant pas et ne tachant pas, de toutes gran- deurs, 50c-t la paire. Bas de fillettes, en dentelle de Lisle, d'un noir qui ne change pas, 25c la paire. Vous trouverez ici tout ce qu'il y a en fait de Bas.

Gants

Gants de Lisle pour dames, noirs et blancs, 25c la paire. Gants de soie pour Dames, toutes longueurs, noirs, blancs et de couleur, de 35c à 1.25 la paire. Nouveaux Gants de kid allant au coude, tan, blanc et noir, \$2, 2.25, 2.50 la paire. Gants de soie mousquetaire brun et gris, \$1 la paire.

Pompes Funèbres.

James Mugridge, Shédiac, N. B. ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES.

'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition un joli corbillard, traîné par deux che- vaux ainsi qu'une grande variété de bières, cer- is, etc., de toute dimension et de tout modèle. Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

PACIFIQUE LE CANADIEN

L'Express de l'Ouest part tous les jours de Mont- réal à 8h. 40m. soir. Wagon de ire et 2e classe et Dor- toirs-palais jusqu'à Cal- gary. Dortoirs-touristes les Dimanche, Lundi et Jeudi de Mont- réal à Calgary. L'Express s c part tous les jours de Mont- réal à 8h. 40m. soir. Wagon de ire et 2e classe et Dor- toirs-palais jusqu'à Vancouver. Dortoirs-touristes les Mardi, Mercredi, Vendredi et Samed- i, de Montréal à Vancouver.

Ces trains atteignent tous les points du Nord-Ouest Canadien et de la Colombie Anglaise.

Jusqu'à nouvel ordre le service des Chars-salon sera continué sur les trains du jour entre St Jean et Boston.

W. B. HOWARD, D. P. A. ag., C. P. R., St-J ean

Tous les retardataires, sans exception, devront nous adresser le montant de leurs redevances envers le Moniteur d'ici au 15 juin, sans faute. Il y a assez longtemps que nous attendons pour que ceux de nos abonnés qui se piquent d'avoir encore de l'honneur s'acquittent de leur devoir sans autre avis.

On demande UNE INSTITU- TRICE de 3e classe pour enseigner dans le district No. 2, Saint-Au- gustin, Rogersville, N.B. S'adresser au sous-signé en mentionnant le salaire exigé.

PAUL CAISSIE, Secrétaire. Rogersville, 1er juillet 1907—ac

Carrioles!

Calixte C. Richard, voiturier, Bouctouche, N. B.

J'ai l'honneur d'offrir au public un joli lot de belles CARROLES fabriquées à ma carrosserie avec les meilleurs matériaux. Pour la solidité et pour le fini, il n'y a rien de supérieur, bien peu d'égal. Prix à la portée de toutes les bourses.

On exécute aussi toutes espèces de réparation et peinturages, et cela à prix modiques. Venez me voir avant d'acheter. CALIXTE C. RICHARD Bouctouche, 15 juil iet 06.



La grande question qui se présente est celle du choix. Une voiture forte, solide, élégante durable vous coûtera peut être un peu plus cher qu'une voiture commune, dont la peinture et le vernis cachent soigneusement les défauts, et la faiblesse, mais si elle reste bonne, solide, pendant des années, tandis que l'autre, manufacturée à la hâte et sans soin, est tout chambranlante la deuxième année et peut-être même à la fin de la première, n'êtes-vous pas regrettant à choisir une voiture du pays, dont le fabricant a une réputation à sou- tenir, et qui ne laisse point sortir de voiture dé- fectueuse de sa boutique ?

Entrez me voir j'ai vingt-cinq bonnes et belles voitures neuves que je vendrai à prix raisonna- bles pour la façon. F. L. Thibodeau, Voiturier, SHEDIAC, N. B.

Havill's Lung Healer

(Remède Havill pour les Pouxons) Le Grand Remède pour la Guérison des Pouxons. En vente chez P. R. GOGAIN, à Cocagne, chez E. J. SMITH et O. FORRIER, à Shédiac 23 sept. 1903. 1a.

Vente à sacrifice!

our faire place aux Modes d'Automne et d'h- ver, quittons arrivant dans quel-ques semaines nous vendons maintenant A MOITIÉ PRIX, même au-dessous, tous nos

Chapeaux et Coiffures d'été

ainsi que toutes nos Nouveautés, Modes et Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour habitude de ne jamais offrir à nos clientes des chapeaux et des objets de toilette démodés, hors de date, nous voulons nous en débarrasser à tout prix pendant qu'ils sont encore de mise et en pleine floraison dans le monde fashionable.

Chez Madame Doiron

de se procurer une nouvelle toilette de première classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en hâtez-vous de venir chez. Bloc Comeau, Shédiac.

Alphonse Doucet, TAILLEUR, - SHEDIAC, N.B.,

Vient d'ouvrir une boutique dans la bâtisse de M. R. C. Tait, en face du bureau de M. l'avocat Russell. Taille et confectionne dans les derniers goûts toute espèce de vêtements d'hommes. Sati- sfaction garantie. Sollicite le patronage de nos lecteurs.—27 mars 30

S. W. BURGESS, M. D., MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main. Téléphone No. 263.

Un mot, S'il vous plait.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais déçu.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos Habilllements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15.

Nous avons aussi de superbes

CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Noire Assortiment d'

Etoffes a Robes

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Shédiaç, n'oubliez pas l'entrer chez

O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retournerez contents et satisfaits.

FEUILLETON

La Fiancée d'outre-tombe

IV
MARI ET FEMME
Suite

Il marcha vers elle. Elle recula, affolée, se sentant perdue. Elle eut une idée suprême, celle de détourner la menace en la bravant :

"Miserable ! s'écria-t-elle, il faudra donc t'abattre comme un chien enragé, comme Jorge Darros que nous avons exécuté ce matin, comme Saint-Julien et l'autre Killerton, que mes amis doivent avoir pendu à cette heure !"

Elle ne s'était pas trompée. Ces noms ainsi jetés firent l'effet d'un coup de massus sur la tête du scélérat. Il s'arrêta, bégayant :

"Jorge Darros ! Vous avez tué le notaire Darros ? Ce n'est pas vrai ! Tu mens !"

"—Nous l'avons pris ce matin même, au manoir de Kergroaz. Il est étendu sur les marches du perron, la tête cassée."

Killerton chancela. L'affirmation était nette et précise. Il sentait que la jeune femme ne se vantait pas à tort. Il eut peur ; il balbutia :

"Et Saint-Julien aussi, vous l'avez tué ? Et Ralph Gregh aussi ?"

"—Oui," répondit-elle résolument, n'ayant plus que cette ressource, l'exaspérer. Et elle ajouta, hautaine, insultante :

"Crois-tu donc que nous ne sachions pas nous venger, bête féroce : La Kerret-ar-laz a dix mille bras. Elle te tient."

Cette fois elle dépassait la mesure, elle venait de commettre une imprudence, car c'est toujours une imprudence de braver le tigre aculé.

"Ah ! misérable femme ! rugit Killerton en saisissant le pistolet qu'il avait replacé sur la table, tu as trop parlé. Cette fois, tu mourras pour tout de bon."

Il leva l'arme et la dirigea vers la poitrine d'Ameline, d'une main que la colère faisait trembler.

Elle ne se détourna pas, elle ne chercha pas à éviter le coup.

Killerton pressa la détente ; le coup partit.

Mais au même instant quel'un se jeta au-devant d'Ameline : ce fut Le Bellec qui reçut la balle destinée à la jeune femme.

Il chancela, mais, se redressant, marcha sur le délégué, son couteau ouvert à la main. En même temps il criait à la comtesse :

"Fuyez, madame, fuyez ! On va venir. Il ne faut pas qu'ils vous prennent ici, vous seriez perdue."

Le bruit du coup de feu avait retenti avec un fracas de tonnerre. Toute la maison était sur pied. On accourait.

"Fuyez ! répéta Le Bellec avec désespoir. S'ils vous trouvent ici, ils vous massacreront."

Mais Ameline demeurait immobile, rigide, couverte en statue de pierre. On eut dit qu'elle n'avait plus sa raison à elle.

Pendant ce temps Killerton reculait toujours devant Mathurin Le Bellec, cherchant à regagner la table où se trouvaient le sabre et le second pistolet.

Un instant le marin chancela. La balle lui avait troué l'épaule au-dessous de la clavicule. Il perdait beaucoup de sang. Sa force s'en allait.

Il comprit la manœuvre de son adversaire, et, d'un suprême effort, renversa la table. Le candélabre roula sur le plancher avec le sabre et le pistolet.

Le malheur voulut qu'ils tombassent aux pieds même du délé-

gué. Rapidement celui-ci se baissa, saisit l'arme chargée, et, au moment où Le Bellec se précipitait sur lui, le couteau levé, il lui brûla la cervelle.

Le marin tomba comme une masse, sans pousser un cri. Il était mort.

Ameline, immobile, inerte, près du lit, avait suivi toute la scène des yeux. Elle n'avait pas cherché à fuir.

Il se faisait un grand tumulte dans les corridors. On accourait. En un instant la chambre fut envahie. Des soldats entrèrent les premiers, contenant une foule qui vociférait. Toute la populace morlaisienne se pressait à la porte de la chambre, préférant des menaces de mort et réclamant la tête du coupable. La vue du cadavre sanglant de Le Bellec avait donné le change à la foule. Dans le nombre il y avait des affiliés de la Kerret-ar-laz, et, en particulier, l'oncle de l'hôtière.

Celui-là frémit devant le spectacle. Il vit Ameline immobile, Le Bellec mort et Killerton debout, son pistolet fumant à la main. Il comprit que la tentative de la comtesse avait échoué, qu'elle était perdue.

Pendant le comte Arthur, très maître de lui maintenant, avait jeté un ordre aux soldats.

"Qu'on garde à vue cette femme, et qu'on aille chercher le représentant du peuple. Ordre du délégué Killerton."

Deux soldats, la baïonnette au canon, saisirent par les bras Ameline, qui ne fit point de résistance.

D'autres voulurent relever le corps sanglant de Le Bellec. Killerton les en empêcha.

"Non, dit-il, laissez les choses en l'état. Il faut que le représentant constate par lui-même ce qui s'est passé ici."

On attendit quelques minutes, au milieu des cris et des rumeurs de la populace. Puis le calme se fit brusquement. Le représentant venait d'entrer.

Jean Bon Saint-André était un homme du monde, intègre et juste, et dont le souvenir n'a été entaché par aucun acte sanguinaire. Il pénétra dans la chambre, embrassa la scène d'un coup d'œil et interrogea l'ex-gentilhomme.

"Que s'est-il passé, citoyen délégué ? Parle, je t'écoute."

"Citoyen représentant, répondit le comte Arthur, je viens d'être l'objet d'un attentat sans exemple. Cette femme et cet homme, — il désignait Ameline et le cadavre, — sont entrés dans cette chambre à mon insu et ont tenté de m'assassiner. J'ai tué l'homme, et je remets la femme aux mains de la justice souveraine. Ce sont les suppôts d'une association secrète dangereuse, la Kerret-ar-laz."

Il allait continuer. Jean Bon Saint-André l'interrompit d'un geste.

"Oui, je sais, fit-il en fronçant les sourcils, la Roche-qui-Tue. Tu as fait prisonnier leur chef. Il y a des gens qui assurent que ce sont de bons patriotes."

Et, sans plus s'occuper du délégué, il se tourna vers Ameline et lui demanda, à brûle-pourpoint :

"Et toi, citoyenne, qu'as-tu à dire ?"

La comtesse était calme et fière. Elle regarda bien en face le député de la Convention.

"Citoyen représentant, répliqua-t-elle, j'ai à dire que cet homme t'a menti. Il n'y a point de tentative d'assassinat. Nous sommes venus, mon compagnon et moi, demander au délégué la liberté de notre chef injustement retenu prisonnier au fort Taureau. Le citoyen délégué a voulu me faire violence. Mon compagnon a tenté de me défendre. Il n'avait qu'un couteau. Le délégué avait deux pistolets ; il l'a tué."

Vente d'Écoulement.

Les nouveautés se sont vendues rapidement, mais j'ai encore une quantité de nouveautés d'Été, --Hardes Tapis, Chapeaux et Casques, Chaussures etc.-- que je vendrai à grand marché pour argent comptant, afin de les écouler--ou à prix raisonnable à crédit, à payer à l'automne ou à l'hiver en argent ou en produits.

C. A. DICKIE, Shédiac.

L'explication était vraisemblable, la défense plausible et faite d'une voix si calme, que l'auditore en fut impressionné. Jean Bon Saint-André eut un geste vague.

"Comment t'appelles-tu ?" dit-il d'abord à la prisonnière.

Elle répliqua sur le même ton :

"Ameline de La Croix de Kergroaz, comtesse de Kergroaz, dilady Killerton."

Le représentant ne put réprimer un tressaillement. Un sourire glissa sur ses lèvres et il y eut comme de l'admiration dans ses prunelles.

"Ah ! ah ! fit-il, j'ai entendu ce nom-là tout à l'heure. On m'a même raconté une singulière histoire. N'es-tu point parente du délégué ?"

—Je suis sa femme, sa femme légitime, qu'il a fait assassiner, il y a quatre ans, et que Dieu a sauvée.

—Oui, oui, c'est bien cela. Et tu es la personne qui, à Roscoff, a demandé justice au citoyen Thiard d'un crime accompli sous le règne du tyran ?

—J'ai demandé justice au citoyen Thiard, et je te la demande à toi-même. Mais le plus pressant est de donner des juges au prisonnier du fort Taureau."

Jean Bon Saint-André demeura un instant silencieux, rêveur. Puis, d'une voix changée, il répondit :

"Fort bien, femme. Nous allons le juger nous-mêmes, et toi avec lui. Malheur à toi si tu m'a trompé ! Tu mourras de la même mort."

Il se tourna vers Killerton et lui dit presque durement :

"Allons, citoyen délégué, il faut éclaircir cette affaire au plus tôt. Je requiers ta présence. Nous allons nous rendre sur-le-champ au fort Taureau."

LA PLATE-FORME DU FORT-REAU

En quittant Ameline et Le Bellec, Jean Prigent, désespéré, n'avait plus eu qu'une pensée : la vengeance.

Puisque l'on pouvait obtenir la justice, il fallait l'imposer. Et qu'importait le reproche de rébellion ? On ne trahissait point la patrie parce qu'on secouait le long des lois iniques et d'un pouvoir oppresseur qui ne savait pas même récompenser les meilleurs serviteurs de la cause nationale.

Plein d'une sombre résolution, il traversa Morlaix d'un pas rapide. Les portes en étaient fermées et gardées. Jean ne s'embarassa pas pour si peu.

La rivière était à sa gauche, et la mer était pleine. A l'abri d'un vigier mur, le jeune homme se déshabilla complètement, fit un paquet de ses vêtements, qu'il attachait au-dessus de sa tête avec une ceinture, et se laissa glisser dans l'eau paisible.

Il n'y avait pas de lune au firmament. Jean nagea deux cents brasses sans être vu. Puis il prit terre, se rhabilla et gagna la campagne.

A l'Auberge ou il avait laissé son cheval, on veillait. L'animal avait eu quatre heures de repos ; il

était frais et dispos. Le jeune homme ceignit son épée, chargea ses pistolets, et partit à fond de train sur la route de Plouezec'h.

Il s'agissait pour lui d'atteindre au plus vite le Dourdic. N'était ce pas là que devait avoir lieu le rassemblement ? Il courut une heure, fouilla la nuit de son oeil perçant.

Des nuages couraient au ciel volaient ou se couvraient par intermittences la blanche clarté de l'astre. Puis un bruit ne s'élevait dans la campagne, hormis le hurlement des chiens de ferme éveillés par le galop du cheval.

Jean dépassa Plouezec'h, se rappelant qu'une seconde route plus courte gravissait la rampe ardue du Dourdic en terre.

Il attaqua cette rampe et laissa souffler sa monture, que la course rapide avait essoufflée.

Brusquement, comme il atteignit le point culminant de la montée, il entendit distinctement, sur le versant opposé, le bruit des sabots d'un autre cheval.

Quelqu'un venait vers lui, montant de la rivière dont, juste à ce moment, la lune démasquée illuminait la nappe d'argent.

Le cavalier se dérida vers Morlaix. Qui était-il ? Un ami ou un ennemi ?

Jean réfléchit. Un ami n'avait rien à faire à Morlaix à pareille heure, puisque le rendez-vous général était donné à l'embouchure de la rivière. Un ennemi seul, un traître ou un espion, pouvait avoir intérêt à regagner la ville, dont les portes étaient fermées, sans doute afin de dénoncer le mouvement insolite dont la rivière devait être le théâtre. Si les autorités étaient prévenues, elles s'opposeraient par la force à la tentative de marins.

La résolution de Jean fut promptement prise. Il ne fallait pas que le voyageur inconnu passât.

Il toucha donc doucement sa bête, qui descendit la rampe opposée, au trot, se dirigeant vers la rivière.

Sans doute le voyageur suspect éprouvait des hésitations, car il allait au pas et ne marchait qu'avec circonspection.

Prigent le rencontra à mi-côte et remarqua tout de suite ces hésitations. Il voulut l'interroger.

"Parbleu, citoyen, cria-t-il, tu me fais l'effet d'un homme qui cherche son chemin. Tu vas à Morlaix, n'est-ce pas ?"

Et j'ai hâte d'y être rendu. Est-ce que ce n'est pas ici la bonne route ?

—C'est la bonne route, si tu tiens à passer par Plouezec'h. Mais elle t'allonge d'une lieue et demie.

—Ah ! fit l'homme, inquiet : la bonne route est donc celle que je viens de quitter au bord de la rivière ?

—Tu l'as dit, citoyen. Tu n'a donc qu'une chose à faire, c'est de redescendre avec moi. Ça te fait une demi-lieue perdue, tu la rattraperas."

L'inconnu détourna son cheval et redescendit en compagnie de

J.

Il n'ont d'ap. Département Gilets de Nos pel. reux de Not. ments de garantiss vitons co

J. J. M

Jean, tou. lence.

"Ainsi rends à M te préven Les porte

L'homme leur et ré " Oh l dées pour suis le cit faire aupr Jean ré il avait bi vant du Pinsard, Killerton gre. Cet que porte message. iât plus lo

En ce teint la bi La rivière dait sa nar te pas d'e rondie et d un toit da tres.

"Voici ce pas ? Pinsard.

—Oui, citoyen, répotensiblement val afin de

—En c merci du r voir. Ecar passer."

Jean Pr prit un des Puis, très riant, il co

"Erreur toyen. Ne te nomme

—Sans l'accent dé tude.

—En ce mon comp née de Kil tu viens du allé porter lain Prigent la Kerret.

Réponds, Comment Saint-Julie

"Peu sais ? Ce que passeras Kerret ar-l fort Taureau tes l'un de re aux pois sus, défend sard, car je Je suis Jean

Ce disait brer sa tête son adversa suivi d'une alla se perd riposta d'un de du chev pée au ras

IN

Jeudi, 25

Le annonce étaient d'ed dans notre Baie Sainte

J. J. McDONALD & Cie,

Importateurs, Modistes et Tailleurs—No 3 rue Botsford, Moncton

Il nous fait grand plaisir d'annoncer au public que nous venons d'ajouter à notre établissement de Modes et de Coupe un Département de Pelletteries pour la confection de Manteaux et Gilets doublés ou bordés de pelletterie pour la rue et les soirées.

Notre département de coupe et de confection pour vêtements de dames est toujours d'une supériorité incontestée. Nous garantissons les matériaux et l'ouvrage tout ensemble.

J. J. McDonald & Cie, - 3 Rue Botsford, Moncton

Jean, tous deux s'observant en silence.

"Ainsi, reprit Prigent, tu te rends à Morlaix, citoyen? Je dois te prévenir que tu n'entreras pas. Les portes sont gardées."

L'homme fit un sourire gouailleur et répliqua :

"Oh ! il n'y a pas de portes gardées pour moi, mon camarade. Je suis le citoyen Pinsard, et j'ai affaire auprès du délégué Killerton."

Jean réprima un tressaillement. Il avait bien fait de venir au-devant du voyageur. Le citoyen Pinsard, c'était le bras droit de Killerton le chacal qui suit le tigre. Cet homme ne pouvait être que porteur de quelque affreux message. Il ne fallait pas qu'il allât plus loin.

En ce moment, ils avaient atteint la bifurcation des deux routes. La rivière, calme et blanche, étendait sa nappe lumineuse à cinquante pas d'eux, dans une crique arrondie et déserte. Il n'y avait pas un toit dans un rayon de mille mètres.

"Voici bien mon chemin, n'est-ce pas? questionna le citoyen Pinsard.

"Oui, c'est là ton chemin, citoyen, répondit Jean, qui très ostensiblement fit tourner son cheval afin de barrer la route.

—En ce cas, mon camarade, merci du renseignement et au revoir. Ecarte ta bête, que je puisse passer."

Jean Prigent hocha la tête et prit un des pistolets de ses fontes. Puis, très paisible, presque souriant, il continua :

"Erreur n'est pas compte, citoyen. Ne m'as-tu pas dit que tu te nommait Pinsard?"

—Sans doute, fit l'autre, dont l'accent décela une certaine inquiétude.

—En ce cas, il n'y a rien de fait, mon compère. Tu es l'âme damnée de Killerton, et je devines que tu viens du fort Taureau, où tu es allé porter l'ordre d'exécution d'Alain Prigent de Bocenno, chef de la Kerret-ar-laz. Ai-je vu clair? Réponds, et ne mens pas.

Comment sais-tu...? s'exclama Saint-Julien d'une voix étranglée.

—Peu importe comment je le sais? Ce qui importe, c'est que tu ne passeras pas. Demain matin la Kerret-ar-laz prendra d'assaut le fort Taureau, et dans cinq minutes l'un de nous ira servir de pâture aux poissons du golfe. Allons ! sus, défend ta peau, citoyen Pinsard, car je vais tâcher de te tuer. Je suis Jean Prigent de Bocenno."

Ce disait, le jeune homme fit cabrer sa tête et se lança sur celle de son adversaire. Un éclair brilla, suivi d'une détonation. La balle alla se perdre au loin ; mais Jean riposta d'une main sûre, et la bride du cheval de Pinsard fut coupée au ras du mors.

(A suivre)

IN MEMORIAM

Jeudi, 25 juillet, l'écho des glas funèbres annonçait que l'ange de la mort venait d'enlever une nouvelle victime dans notre village de Salmon River, Baie Sainte-Marie. En effet, M. Joseph

Eleuther Comeau, fils bien-aimé de M. Joseph L. Comeau, disait un éternel adieu à cette terre d'exil, prenant son essor vers le Seigneur, à l'âge bien tendre de 19 ans. Malade seulement que depuis deux mois, de la consommation, rien ne faisait présager une fin si prochaine.

Mardi, 17 juillet, il commençait une neuvaine à la bonne Sainte Anne, et le lendemain il recevait la sainte communion. Il suivait les exercices de la neuvaine avec une ferveur exemplaire, et lundi il s'approchait encore du banquet eucharistique. Mardi soir, l'avant-veille de sa mort, il se rendait encore à l'église pour la neuvaine, mais il était si faible que je dus le soutenir durant le trajet. Revenu chez lui, il comprit que ses jours ici-bas étaient comptés, et il commençait avec une grande ferveur à se préparer pour le grand voyage de l'éternité. Mercredi soir, il appelait de nouveau le prêtre à son chevet, qui lui administrait le sacrement de l'Extrême-Onction, et jeudi matin le ministre de Dieu venait lui apporter encore la sainte communion ; ayant ainsi reçu son Dieu trois fois dans huit jours, on peut dire que feu M. Comeau a fini sa vie d'une manière édifiante. Gardant l'usage de la parole et sa lucidité d'esprit, il a vu venir la mort avec la joie sur le visage. Endurant des douleurs atroces, il ne voulait pas se plaindre, mais jetant les yeux sur le crucifix, il disait qu'il fallait faire pénitence, et après minuit, bien que très souffrant, il ne voulait rien prendre, en vue de la sainte communion qu'il attendait le matin. Il a eu aussi l'insigne bonheur d'avoir le prêtre à son agonie qui a récité pour lui les prières des agonisants. La Bonne Sainte Anne ne lui a pas obtenu la guérison du corps, mais chose infiniment plus précieuse, elle lui a obtenu la grâce d'une bonne et sainte mort. Il disait avant de mourir que maintenant que son âme était en paix avec Dieu, que si telle était la volonté de Divine, il aimait mieux mourir que de revenir à la santé et retourner dans le monde pour commettre le péché. Confiant dans la miséricorde infinie de Dieu, il a souri à l'approche de la mort, et ses restes portaient l'empreinte de la sérénité et de la confiance. Le soir de sa mort le prêtre se rendait à la chambre mortuaire pour réciter la prière auprès du défunt.

Les funérailles ont eu lieu samedi, 27 juillet. Le Révd Père Ruest, notre dévoué curé, accompagné des enfants de chœur et des chantres, vint faire la levée du corps à la maison, et rendu à l'église après le chant du Subvenite, il fit en quelques mots l'éloge du défunt, faisant voir la brièveté de la vie. Feu M. Comeau est mort en chrétien et en chrétien convaincu. Voyant venir la mort sans effroi, ayant hâte pour ainsi dire, de se réunir pour toujours à son Dieu. Mais du haut des cieux où vous êtes il ne faut pas que vous oubliiez vos promesses. Il s'en trouve encore ici-bas qui combattent, incertains d'arriver au port. Pour cela intercédés auprès du trône de l'Agneau, afin que bientôt nous soyons réunis pour jamais dans les parvis éternels. En attendant nous dirons avec l'Eglise, notre mère à tous : "Que votre âme repose en paix."

UN AMI INTIME.

29 juillet 1907, Salmon River, Comté de Digby.

Sus à l'alcool !

POUR FAIRE COMME LES AUTRES

Le nombre est assez petit de ceux qui commencent à prendre l'alcool par goût. Il n'y a qu'à se rappeler la difficulté avec laquelle on parvient à le faire accepter aux enfants pour en être convaincu. Comme pour le tabac, il faut faire un effort pour s'y habituer.

Pourquoi est-on donc porté à faire cet effort? Parce que c'est la mode, la coutume.

On commence à boire pour faire comme les autres, parce que cela est bien porté. Et comme dans les rencontres sociales, dans les fêtes de famille, dans les banquets publics et presque les affaires qui ne se concluent jamais, maintenant, sans l'accompagnement obligé d'un ou plusieurs petits verres!

On ne se contente plus, comme les anciens, de boire un peu de bon vin aux repas ou lorsqu'on reçoit des amis. On aime à boire à l'estaminet, à y chanter en chœur, à y payer et à y accepter des traites.

Parmi les habitués de buvettes, si c'est une politesse d'accepter une traite, c'est une injure de la refuser, et nous connaissons des gens qui préfèrent s'enlever que de manquer à cette politesse de cabarets.

Peut-on trouver coutume plus absurde, plus pernicieuse, et plus digne d'être combattue de toute manières?

FRANÇOIS.

UNE ILE NOUVELLE

Le capitaine Gibb, du steamer Nava-na, attaché au service de la ligne Canada-Australienne, a fait lors de son arrivée à Montréal, ces jours derniers, le récit des phénomènes étranges dont il a été témoin au cours de son passage à travers le groupe océanien des îles Tonga. Le Moana était en route pour le Canada et traversait alors cette partie de l'océanie qui se trouve entre les îles Samoa et Tonga. A cet endroit des centaines d'îles d'origine volcanique émergent des eaux du Pacifique. Ce fut raconte le capitaine Gibb, en autant qu'il peut se rapporter à la fidélité du souvenir, vers le 150ème degré de latitude sud et le 170ème degré de longitude ouest que s'est produite la série d'étranges phénomènes dont il a été témoin et qui ont présidé à la naissance d'une île nouvelle.

Voici la description qu'il en fait : L'atmosphère devint peu à peu comme imprégnée de vapeurs sulfureuses d'un caractère excessivement désagréable. Rien au firmament ne donnait signe d'orage et cependant les vagues, obéissant à l'impulsion d'une force inconnue, se soulevaient tumultueusement comme à l'approche d'une tempête. Il nous sembla que nous nous trouvions lancés en plein ouragan sans rien, toutefois, des signes extérieurs qui d'ordinaire accompagnent l'orage. A la tombée de la nuit, nous ralentîmes notre course et nous fîmes relativement peu de trajet. Les conditions atmosphériques restèrent à peu près les mêmes durant toute la nuit. A l'aurore, le firmament semblait plus clair, mais la surface des eaux, à la distance de plusieurs milles, semblait couverte d'une sorte de poussière brune telle qu'on en trouve fréquemment autour des volcans éteints ou en éruption, la lave des montagnes d'origine volcanique de la Nouvelle-Zélande.

Au large, à bâbord, on aperçut alors très distinctement une nouvelle montagne de forme conique qui semblait avoir surgi des flots à un endroit où je suis sûr qu'il n'existait point auparavant. Rien, d'ailleurs, n'indiquait sur les cartes qu'il existât un tel quelconque à ce point précis. Des tourbillons de feu et de fumée entouraient l'île nouvelle et semblaient s'en échapper.

Le Moana était alors séparé du lieu où se passait cette scène fantastique par une distance de 7 à 8 milles environ. Le capitaine Gibb est convaincu qu'il assista à l'une des scènes qui ont accompagné la transformation ethnique du groupe des îles Tonga, transformation dont des dépêches récentes ont annoncé la nouvelle. Il se targue avec une légitime satisfaction d'avoir été le témoin de cette chose peu banale—la naissance d'une île.

Jésus Christ maître ou persécuté

En mai 1877, Mgr Mermillod prononça à Lyon un discours en faveur du Denier de Saint-Pierre. Faisant allusion à un ouvrage de Montalembert, "L'Espagne et la Liberté", dont la publication posthume par l'ex-Père Hyacinthe venait de susciter un procès, l'évêque raconta ce qui suit :

M. de Montalembert m'avait écrit : "Faites que le Pape ne mette pas à l'Index ce manifeste publié malgré moi."

"Je lus cette lettre au Souverain Pontife ; il avait des larmes dans les yeux. "Je ne veux pas, me dit-il, mettre ce livre à l'Index." Et il ajoutait : "J'ai aimé ces

Capots et Habillements

Des centaines de Capots et d'Habillements ici, ce qu'il y a de mieux dans le pays en fait de hardes d'hommes, jeunes gens et petits garçons. Bonne qualité et à la dernière mode.

La magnitude de notre assortiment et la variété des façons vous rendent le choix plus facile et plus satisfaisant. Et le prix est plus bas que partout ailleurs. Nous désirons avoir l'occasion de prouver à tout homme qui a besoin d'un capot qu'il peut épargner \$2.50 à \$4.00 en achetant ici. Nous avons quelques capots de peau de Coon, d'ours et imitation d'astracan à bien bas prix, et quelques Manteaux d'astracan pour dames. En fait de Chaussures, notre assortiment est au complet, et nos prix à la portée de tous.

C'est le temps des claques et pardessus, venez voir les nôtres, vous y trouverez votre compte, d'autres ont fait de grandes économies en achetant ici. N'oubliez pas la place, bloc Comeau, même bâtisse que la Banque de Montréal.

D. J. DOIRON - Shediac.

Chaussures d'été

Nous attirons l'attention des Dames et des Messieurs sur nos CHAUSSURES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ à la dernière mode. Magnifiques Bottines couleur de tan, Souliers couleur de tan, rien de plus chic, très jolis Souliers couleur de chocolat, Blutcher Oxford cuir patent très recherché, Soulier de cuir patent du dernier goût. Nos prix défient toute concurrence.

J. P. BREAU & CIE.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER, En face du Marché. 209 Grand'rué, MONCTON

grands hommes qui se sont laissés idolâtrer. J'ai aimé Lamennais, j'ai aimé le P. Ventura, j'ai beaucoup aimé Montalembert. Tous ont eu une faiblesse que je reconnais maintenant, ils ont voulu mettre un remède insuffisant à la plaie. Il y a une grande plaie : la Révolution. Il y a un grand mal : c'est qu'on veut détrôner Jésus-Christ ; on ne veut pas lui donner sa place dans l'âme et dans la société ; on ne lui fait l'aumône que d'un droit commun, on ne veut l'accepter que comme Alexandre Sévère l'acceptait, entre Vénus et Jupiter. On ne comprend pas que Jésus-Christ ne peut être que maître ou persécuté."

Faits intéressants

CONCERNANT LE CANADA

Le Canada est vieux de 40 ans, si on le fait partir de la confédération, en 1867.

Le Canada est vieux de 148 ans, si on le fait partir du temps de sa cession à l'Anglais, en 1759.

Le Canada est vieux de 372 ans, si on le fait partir du premier voyage de Cartier, 1535.

Québec est vieux de 299 ans ; Montréal, 265 ; Halifax, 159 ; Toronto, 114 ; Victoria, 62 ; Vancouver, 25 ; Winnipeg, 37.

La compagnie de la Baie d'Hudson date de 1667.

Le Canada est à la tête des 48 colonies de l'empire britannique.

Le Canada a plus de 700 législateurs, fédéraux et provinciaux.

Le Canada a eu 114 gouverneurs-généraux, 1534 1906.

Le Canada a 152 hôpitaux, 129 asiles, 300 couvents et collèges.

Le Canada a 1249 journaux et revues.

Le Canada a 36 banques incorporées, avec 1700 succursales

Le Canada a plus de 1000 bureaux de poste.

Le Canada possède le tiers de la

superficie de l'empire britannique, 3,745 574 milles carrés.

Le Canada a 21,353 milles de chemins de fer, avec 4,085 milles de voies d'évitement, dont la construction a coûté un billion de piastres.

Les chemins de fer et les canaux du gouvernement ont coûté au pays 428 millions de piastres.

Le Canada a 100,000 milles de lignes télégraphiques, et 30,000 milles de lignes téléphoniques.

Le Canada possède les plus grandes pêcheries du monde, comprenant 12,780 milles de côtes maritimes, et les bateaux de pêche, etc., sont évalués à 13 millions de piastres.

Le Canada a le plus grand champ de blé en bloc du monde, 900 par 300 milles.

Le Canada a le plus grand moulin à farine du monde, le moulin Ogilvie à Montréal, avec une capacité de 4,400 quarts par 24 heures.

Le Canada a le plus grand éleveur à grain du monde, à Port Arthur, capacité sept millions de boisseaux, et le Grand Tronc en bâtit un d'une capacité de 10 millions à Fort William.

La première église du Canada fut bâtie en 1608, à Port Royal.

Le premier évêque du Canada fut Mgr de Laval, en 1659.

Le premier cardinal canadien fut Mgr Taschereau de Québec.

La première banque fut la banque de Montréal, en 1817.

Le premier chemin de fer fut celui de Laprairie à St-Jean (près de Montréal), en 1836.

Le premier navire canadien à vapeur à traverser l'Atlantique fut le Royal William, de Québec, en 1833.

Le premier train du Pacifique Canadien à traverser le pays jusqu'à l'océan Pacifique fut le 17 juillet 1886.

Nos Prix sont un Aimant.

Depuis l'annonce de notre vente de mi-été, nos bas prix sont un aimant irrésistible. Des hommes pourvus d'une bonne tête sur leurs épaules viennent ici de près et de loin pour faire des achats pour eux-mêmes et pour leurs garçons. Il n'y a rien qui s'prenne là-dans quand on sait

Tout ce qu'on obtient pour si peu.

Il serait bien étrange en vérité si les acheteurs ne venaient en foule. Maisonnez pendant qu'il fait beau, car il ne fera pas toujours beau, et cette chance dorée sera bientôt envolée.

W. D. Martin et Fils. Moncton

NAISSANCE

A Saint Damien, le 3 août, l'épouse de M. William Caissie, une fille, baptisée par le Révd Jos. Ouellet sous le nom de Marie Olive. Parrain et marraine, M. Joseph Caissie et Mlle Olive Bourgeois, tante de l'enfant.

A Fitchburg, Mass., le 29 juillet, l'épouse de M. Antoine Léger, un fils, qui reçu au baptême le nom de Joseph-Léo. Parrain et marraine, M. Adolphe Cormier et Mme Clovis Girouard.

A Lynn, Mass., le 3 août, l'épouse de M. Richard LeBlanc, un fils.

A l'Île Shédiac, le 28 juillet, l'épouse de M. Auguste F. Fougère, une grosse fille, baptisée à Grand'Digue le 7 août par le Révd Père Belliveau sous le nom de Marie-Adèle-Léa. Parrain et marraine, M. Joseph Ph. LeBlanc et Mlle Adeline F. Fougère.

MARIAGE

A Saint Joseph de Kent, le 29 juillet, le Révd Père Hudon bénissait l'union de M. Milien LeBlanc à Mlle Sarah LeBlanc, de Bouctouche. Garçon et fille d'honneur, M. Honoré Bastarache de Saint Joseph, et Mlle Mélanie Cormier, de Sainte Marie. Après la cérémonie ils se sont rendus chez M. Magloire Bastarache, où un somptueux dîner leur était préparé. Dans l'après midi, ils se rendirent chez M. Damas LeBlanc pour y prendre un souper des mieux servis et y passer la soirée. M. et Mme LeBlanc ont reçu de très jolis cadeaux.

Bonheur et prospérité à M. et Mme LeBlanc.

A Sainte-Marie, lundi, le 5 août, M. Philias LeBlanc unissait sa destinée à Mlle Marie Bastarache. M. Fred. LeBlanc et Mlle Nathalie Bastarache, sœur de la mariée, leur servaient de témoins. Après la cérémonie, célébrée par le R. P. Joseph Ouellet, le nouveau couple se rendit chez Mme veuve Théophile Bastarache, mère de la mariée, où un dîner des plus succulents fut servi aux nombreux convives qui étaient venus prendre part aux réjouissances de la journée. Après le dîner une adresse fut lue par M. Emile Ouellet, élève du Collège St-Joseph. Dans l'après midi, les jeunes époux se rendirent chez M. Felix LeBlanc, père du marié, où ils furent l'objet d'une cordiale réception. La soirée se passa agréablement et chacun se retira en formant des vœux pour le bonheur et la prospérité de ceux qui venaient de s'unir pour mieux supporter les peines dont la vie est parsemée.

Plusieurs cadeaux furent présentés aux mariés par leurs parents et amis.

E. O.

Le 22 juillet, à Cocagne, le Révd Père L'Archevêque bénissait le mariage de M. Elie T. Allain et Mlle Asile J. Robichaud, de Cocagne. Les témoins étaient M. Louis J. Robichaud et Mlle Alice T. Allain. Le même jour le Révd Père Dufour bénissait le mariage de M. Gonzague T. Allain et Mlle Elise E. Léger, de Saint Antoine. Les témoins étaient M. Jseph E. Léger et Mlle Asilda T. Allain. Après les cérémonies nuptiales, qui furent des plus belles, les nouveaux mariés se rendirent chez le père de la mariée, où les attendaient un grand nombre de parents et d'amis, venus pour leur souhaiter bonheur et longue vie. Après le dîner, qui était des mieux préparés, le double couple se réunissait chez M. Edouard Léger, d'où, accompagné d'un grand nombre de parents et d'amis, il se rendit chez le père des mariés, M. Thomas E. Allain, de Sainte-Marie, où étaient réunis un grand nombre de parents et d'amis. Un souper des mieux préparés les y attendait et la salle était décorée pour la circonstance. Après le souper, la musique et le chant leur fit passer une soirée bien agréable. Les mariées étaient ravissantes

Echos telegraphiques

Casablanca bombardée

Tanger, 6 août.—Le vapeur "Anatole" qui vient d'arriver ici rapporte la nouvelle que Casablanca a été bombardée et que la ville est maintenant pratiquement aux mains des français et des espagnols.

Samedi soir le commandant français informa les autorités qu'il allait débarquer un détachement de soldats pour protéger le consulat français. Les autorités autorisèrent ce débarquement, mais les Français mettaient à peine le pied sur la grève, dimanche matin que les soldats maures tirèrent sur eux. Les Français n'en réussirent pas moins à atteindre le consulat d'où, aussitôt arrivés, ils donnèrent le signal du bombardement.

La "Galilée" ouvrit immédiatement ses batteries et le "Du-Chalaya" en fit autant. On dit que le feu fut désastreux pour les Arabes. Un fort situé à l'entrée du havre répliqua quelques minutes aux vaisseaux de guerre, mais il fut bientôt réduit au silence. Un second détachement de marins français alla rejoindre le premier au consulat de France, puis les Espagnols débarquèrent à leur tour et se rendirent au consul de leur pays. Le quartier européen n'a pas été endommagé, par le bombardement. Tous les autres Européens résident à Casablanca sont réfugiés à leurs consulats respectifs ou dans les vaisseaux allemands et anglais.

UN AMI.

DECES

A Sainte-Marie, Kent, le 4 août, après six jours de maladie seulement, souffrante avec la plus grande résignation, et fortifiée de toutes les consolations que notre sainte mère l'Eglise accorde à ses enfants à l'heure du trépas, M. Alexis Girouard terminait sa carrière terrestre à l'âge de 69 ans. Epoux fidèle et d'un caractère doux et affable, il sut se faire respecter et aimer de ses enfants qui n'oublieront jamais l'affection d'un père si dévoué. Il laisse pour pleurer et prier sur sa tombe une épouse et onze enfants—huit fils et trois filles.

Les funérailles ont eu lieu le 6 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui était venus lui rendre un dernier devoir. Le service funèbre a été célébré par le Révd Père Ouellet. L'orgue était touché par Mlle M. Maillet, organiste de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Ans. L. Allain, Jean Baptiste Ouellet, Maxime J. LeBlanc, Jos. Ab. Allain, Louis U. Richard et Josué L. Cormier.

Que son âme repose en paix.

Fêtes paroissiales à Carleton

Les 21, 22 et 23 du présent mois d'août, les citoyens de Carleton, M. le Maire et MM. les Conseillers Municipaux en tête, fêteront la 134ème anniversaire de l'arrivée du premier curé résident, M. le Vicairé-Général J. M. Bourg en même temps que le 25ème anniversaire de l'ordination sacerdotale du curé actuel, M. le chanoine J. B. A. Bélanger, M. A. V. F., et aussi l'anniversaire de l'élevation au Protonotariat Apostolique d'un enfant de la paroisse, Son Excellence Mgr J. F. Allard, curé de Caraquet. Les fêtes commenceront le mercredi 21 août par la réception de M. le curé et des invités au débarcadère et à la gare. Il y aura dans l'après-midi du même jour séance dramatique et musicale; le soir vêpres et salut "in pontificalibus" par Mgr Allard. Le lendemain messe solennelle par M. le curé, sermon, présentation d'adresse, banquet au couvent. Vendredi, messe "inpontificalibus" par Mgr Allard et clôture des fêtes.

Ceux qui connaissent l'esprit d'accord et d'entente cordiale des paroissiens de Carleton savent que ces fêtes seront grandioses. Le comité d'organisation a adressé des invitations aux membres du clergé diocésain, aux anciens élèves de M. Bélanger qu'ils se sont efforcés de trouver un peu partout. Ils ont la douce persuasion de croire qu'ils n'ont oublié personne d'entre les parents et amis de ceux qu'ils s'apprennent à fêter.

J. D.

Deux MAGASINS

BLOC PALMER

Hardes faites de tout genres et prix, Merceries, Chapeaux, Valises, etc.

BLOC SUMNER

Hardes d'une qualité supérieure faites sur commande. Coupe garantie.

E. C. Cole & Cie

Bloc Palmer,

Moncton.

de ces derniers étaient retournés au travail des maisons. On pensait que les français ne tenteraient rien avec les forces insuffisantes dont disposait la Galilée. A quatre heures lundi matin, nous apprîmes du consulat anglais que la Galilée allait débarquer une colonne à 5 heures à la suite d'entente avec les autres croiseurs.

Le correspondant décrit ensuite le débarquement des troupes entre cinq et six heures et les événements subséquents tels que rapportés par les dépêches et il ajoute :

"Samedi, un détachement de marins de Galilée était entré incognito, dans la ville et s'était rendu au consulat de France. Une fois arrivés les marins prirent possession sur la terrasse du consulat français d'où ils commandaient un coin de la ville et l'avant port.

Lors du débarquement des troupes les batteries du port se firent entendre, mais les canons de Galilée eurent vite fait de les réduire au silence.

Le bombardement fut terrible dans le quartier marocain.

A 6 heures du soir Maley Amin allait demander au consulat britannique s'il voulait accepter sa reddition et celle de la ville; celui-ci le réfusa au consulat de France. Mais il était difficile d'approcher de ce consulat; car il fallait passer devant le consulat espagnol qui avait déjà ouvert le feu. Grâce à un sautoir et un drapeau blanc, Maley Amin parvint cependant au consulat de France. En sortant du consulat, celui-ci déclara que le bombardement allait cesser.

L'action de Galilée en débarquant des troupes, était basée sur la demande des résidents européens, et le commandant du Galilée croyait apparemment que la flotte arriverait plus vite qu'elle ne l'a fait et qu'il n'y aurait pas de résistance, confiant en cela à l'assurance du gouverneur de Casablanca.

Des scènes de meurtres et de pillages inouïes se passèrent dans le quartier juif et jamais l'on ne connaîtra les scènes de cruautés auxquelles se sont livrés les marocains.

Londres, 10 août.—Les dernières dépêches de Casablanca rapportent de terribles atrocités commises par les Maures contre les Juifs. Ce fut un massacre. Les cadavres des Juifs furent traités dans les rues et les enfants, suppliciés publiquement.

Un mangeur de chair humaine

Paris, 7 août.—Le gouvernement a formellement décidé de mettre fin au régime atroce de la Thang-Thai, roi d'Annam, en Cochinchine. Il est maintenant annoncé officiellement que les résidents français à Hue, capitale de l'Annam, ont renfermé le roi dans son palais, et établi une régence composée du conseil des ministres, sous la présidence du ministre de la justice. Depuis le printemps dernier, alors que le souverain annamite était déclaré insensé, quelques mois après le massacre de sept de ses épouses, on lui laissa un peu moins d'autorité, mais il appert qu'on lui en laissa encore trop.

Le royaume d'Annam est sous le protectorat de la France, depuis 1889.

Cette année-là, le roi Horn Ngi fut déposé parce qu'il avait massacré les résidents français de Hue et Thani.

Thang-Thai fut intronisé à sa place.

Thang-Thai n'a actuellement que 27 ans, et son élévation au trône lui a complètement tourné la tête. Quelques mois après son accession au trône, il se distingua par une série de brutalités qui remplirent d'horreur et de dégoût ses propres sujets. D'un autre côté, les Annamites portent un culte religieux à leur souverain et pas un d'entre eux n'oserait lui dicter une ligne de conduite ou contrecarrer ses volontés.

En août dernier, Thang-Thai fit comparaître sept de ses quatre cents femmes, et froidement, il ordonna à ses gardes d'en mettre six à mort après leur avoir infligé d'atroces tortures et d'effroyables mutilations. Quelques heures plus tard, les sept malheureuses épouses étaient jetées dans de l'eau

Tous les arranges d'abonnement au Moniteur Acadien doivent être payés immédiatement, et pas plus tard que le 15 août.

C'est le temps pour tous de s'acquitter de leurs redevances, le Moniteur étant entré dans une nouvelle année.

Six millions de sujets, à cause du culte religieux qu'ils vouaient au souverain étaient impuissants à réprimer ces atrocités, et ils suppliaient la France d'intervenir.

Quelques mois après le carnage de ses femmes, le roi tut médicalement examiné par le docteur Dumas, envoyé par le gouvernement français, déclaré fou et enfermé pendant quelque temps.

Le Manitoba ravagé par la grêle
Sinclair, Manitoba, 7 août.—Le pire orage que nous ayons eu depuis très longtemps a passé sur cette région, hier soir, ravageant la récolte sur des milliers d'écres. L'orage a porté sur une étendue de 2 milles de large par au moins 10 milles de long. La grêle a brisé presque toutes les vitres dans ce village.

Minto, Manitoba, 7 août.—Nous avons eu, hier, un violent orage de grêle. La récolte a été endommagée. Il est tombé de la grêle aussi grosse qu'une œuf.

Boston, M., 7 août.—Un orage épouvantable a passé sur ce district, hier soir, brisant les fenêtres de toutes les maisons, détruisant les jardins et endommageant la récolte.

Pinette, Man., 7 août.—La récolte dans ce district a été gravement endommagée à 9 milles au sud d'ici, par un orage de grêle, hier soir.

Niverville, Man., 7 août.—Le plus violent orage de la saison a éclaté ici vers minuit, hier. On rapporte des dommages considérables au jardinage et un peu moins graves à la récolte à l'est et au sud d'ici.

TEMPÊTE ÉPOUVANTABLE

Vers deux heures, cet après-midi, la plus violente tempête électrique qu'on ait encore eue, cet été, s'est abattue sur Québec, plongeant la ville dans une complète obscurité durant un quart d'heure. C'est pendant ce temps là surtout que la foudre a tonné avec le plus de fracas. Elle a dû tomber à plusieurs endroits dans la ville, mais impossible de savoir, toute communication téléphonique étant interrompue. L'eau coulait à torrents dans toutes les rues de la ville. Peu après et pendant cinq minutes, une grêle abondante, des morceaux d'une grosseur d'un pouce, a tombé aussitôt, sans doute, de sérieux dommages à campagne. Le plus fort de la tempête passé, les enfants se sont amusés à se grêler à qui mieux.—L'Événement.

ASINS

MNER
s d'une qualité supé-
re faites sur comman-
Coupe garantie.

Cie
Moncton.

les arrérages d'abon-
Moniteur Acadien doi-
vés immédiatement, et
d que le 15 août.
emps pour tous de s'ac-
eurs redevances, le Mo-
entré dans une nou-

servies au cours d'un
quel avaient été invités
du royaume. Tous les
obligés de manger de ces
ne de mort. Les autori-
entrèrent dans le palais, et
roi assis dans une salle qui
t un abattoir qu'une cham-
Quelques-unes des fem-
accrochées au plafond par
d'autres agonisaient
aux plantés dans le corps.
on avait coupé la langue
t éperdues et agonisantes
Dans une autre pièce,
malheureuses mijotaient
ses marmites remplies
te. Deux autres fem-
t jetées vivantes dans les
ves. Quelques jours au-
roi, histoire de s'amuser,
dément d'un coup de res-
plus hauts princes du

de sujets, à cause du cul-
ils vouaient au souverain
sants à réprimer ces atro-
pliaient la France d'in-
nois après le carnage de
le roi fut médicalement
docteur Dumas, envoyé
nement français, déclaré
pendant quelque temps
ba ravagé par la grêle
Manitoba, 7 août.—Le
ue nous ayons eu de
ngtemps a passé sur
hier soir, ravageant
des milliers d'acres.
porté sur une étendue de
arge par au moins 10
ng. La grêle a brisé
es les vitres dans ce

Manitoba, 7 août.—Nous
er, un violent orage
récolte a été endom-
st tombé de la grêle
qu'une œuf.

l., 7 août.—Un orage
a passé sur ce dis-
ir, brisant les fenêtres
s maisons, détruisant
et endommageant la ré-

an., 7 août.—La ré-
district a été grave-
magée à 9 milles au
r un orage de grêle,

Man., 7 août.—Le
orage de la saison a
rs minuit, hier. On
dommages considéra-
ragé et un peu moins
récolte à l'est et au sud

TE ÉPOUVANTABLE
eurs, cet après-midi, la
empête électrique qu'on
cet été, s'est abattue sur
éant la ville dans une
unité durant un gros quart-
pendant ce temps là sur-
d à tonné avec le plus
a dû tomber à plusieurs
la ville, mais impossible
communication télépho-
terrompue. L'eau coulait
toutes les rues de la vil-
et pendant cinq minutes,
dante, des morceaux d'u-
n pouce, a tombé causa-
sérieux dommages à
plus fort de la tempête
ats se sont amusés à se
lieux.—L'Événement.

**Bas à 25cts.
Bas à 25cts.**

Le prix à l'air bas, mais nous voulons que vous les voyiez. Ce sont de véritables BARGUINES. C'est un lot de Bas pour exceptionnellement modique, et nous voulons les donner à nos pratiques à ce bas prix.
Ils sont des points 8, 8 1/2 et 9, et par suite de la hausse du prix des cotonnades dans les derniers six mois. C'est là une occasion qu'on ne devrait pas laisser passer. Ce sont de véritables BARGUINES, venez les voir, ils parleront mieux que nous ne saurions le faire.

R. C. Tait, Shédiac.

NOUVELLES LOCALES

Il n'y a rien sur le marché qui égale le Remède Chamberlain pour les coliques, le choléra et la diarrhée
Ce fait est partout admis par tous les pharmaciens, et neuf sur dix donneront cette préparation quand ce qu'il y a de meilleur est demandé. M. Obé Witmer, un pharmacien populaire de Joplin, Mo., dans une circulaire à ses clients, dit: "Il n'y a rien sur le marché, en ce qui concerne les médicaments patentés, qui puisse égaler le Remède Chamberlain pour les coliques, le choléra et la diarrhée pour maladies d'intestins. Nous recommandons et vendons cette préparation." En vente chez W. B. Deacon.

La Révérende Sr Saint Marcel, accompagnée de la Révde Sr Lucie, du Couvent de la Sainte-Famille à Memramcook, est venue faire une visite au foyer paternel, ces jours passés. Fille de M. Ans. M. Léger, Sœur St-Marcel était depuis sept ans à Ottawa et à Sherbrooke, et il lui tardait de revoir Shédiac. Sœur St-Marcel sera désormais à la maison de Memramcook.

La Révde Sœur Edouard, du Couvent de Frédéricton, accompagnée de la Révde Sœur Thérèse, est venue passer partie de la vacance au couvent de cette ville, où elle a déjà enseigné plusieurs années. Dimanche dernier, sous la conduite de madame la supérieure de Shédiac, elles rendaient visite à M le curé Belliveau, à Grand'Digue, frère de Sr Edouard.

Mlles Lena et Hazel Tait, filles de M. et Mme R. C. Tait, sont revenues jeudi dernier au foyer paternel de leur voyage en Europe, qu'elles ont fort goûté du commencement à la fin et qui n'a été marqué d'aucun incident fâcheux. Le retour a été fêté par leurs parents et leurs nombreuses amies.

M. et Mme Adélarde P. Léger, de la Grand'Digue, étaient en ville mardi et honoraient l'établissement du Moniteur d'une visite.

M. et Mme Benj. Landry, de Saint-André, étaient en ville avant-hier et honoraient le Moniteur d'une visite.

M. M. Thomas Gautreau et Casimire Gautreau, de la Pré-d'en-haut, nous honoraient d'une visite mardi soir.

M. Alfred Roy, ci-devant de Grand'Digue, et domicilié à Lawrence, Mass., depuis quelques années, nous honoraient d'une visite hier. M. Roy a successivement visité Québec, où une de ses filles est religieuse au Bon-Pasteur, Cacouna, sa place natale, St-Basile, au Madawaska, où demeurent plusieurs de ses frères, et Belledune, à la Baie des Chaleurs, où il a eu le bonheur de voir sa bonne vieille belle-mère, âgée de 89 ans. M. Roy est présentement en visite chez son fils, M. Alfred Roy, marchand au Barachois. M. Roy nous dit que c'est au Madawaska qu'il a vu les plus belles récoltes.

M. Camille D. Cormier s'embarqua mardi pour aller assister à la réunion du Conseil Exécutif de la Société l'Assomption, qui siège aujourd'hui à Church Point.

M. Clément H. Melanson, de Godouac, honoraient le Moniteur d'une visite samedi.

M. Théophile T. Melanson, de Malakof, honoraient notre établissement d'une visite samedi dernier. M. Melanson nous dit que les terres basses sont inondées, et que les foins ne pourront pas s'y faire de sitôt.

Un conseil aux meres

Vous ne pouvez donner trop de soins aux petits enfants durant les chauds mois de l'été afin de les protéger contre les maladies d'intestins. En règle générale il n'est nécessaire que de donner à l'enfant une dose d'huile de castor afin de guérir les intestins. N'employez pas de substitut, mais servez-vous de l'ancienne huile de castor et voyez qu'elle soit fraîche, car l'huile rancide cause des nausées et est sujette à causer des tranchées. Si cela n'arrête pas les boyaux, donnez le remède Chamberlain pour les coliques, le choléra et la diarrhée et en suite une dose d'huile de castor, et ainsi la maladie sera enrayée dès son origine et tous dangers évités. L'huile de castor en ce re-nède devraient être obtenus de suite pour être employés en cas pressants, dès le premier signe de dérangement de boyaux. C'est là le meilleur traitement connu et vous pouvez vous en servir en toute confiance, même dans les cas de choléra enfantin. En vente chez W. Deacon.

M. Magloire T. Landry, de McDougall Settlement, et Mlle Françoise T. Landry, de Moncton, sa sœur, étaient à Shédiac samedi, et honoraient le Moniteur d'une visite.

M. George P. Arseneau, de Cocagne, honoraient l'établissement du Moniteur d'une visite samedi.

M. Raphael F. Babineau, de la Rivière de Cocagne, était en ville samedi et nous honoraient d'une visite.

UN BEAU SUCÈS—Le pique-nique donné la semaine dernière par les paroissiens de Sainte-Anne, Chockpish, a eu un succès inespéré. On a réalisé quelques treize cent dollars. Nos félicitations à M. le curé Lapoinde et à ses ouailles.

PERDU—J'ai perdu un doris parti à la dérive le 8 août, et contenant un ancre et 15 brasses de câble. Peinture blanc au devant et au dehors. Quiconque en aurait connaissance voudra bien en avvertir M. Aimé J. L. Babineau, Village Richibouctou, comté de Kent, N. B.

CIE DE LINIMENT DE MINARD, LIMITÉE.

Messieurs,—J'ai fait usage du LINIMENT DE MINARD à bord mon vaisseau en dans ma famille pour des années, et pour les maux de chaque jour et les accidents de la vie, je considère qu'il n'a pas d'égal.

Je ne ferais pas un voyage sans en avoir avec moi, même s'il coûtait une piastre la bouteille.

CAPT. F. R. DESJARDIN,
Schr. "Storke," St André, Kamouraska.

Amour et reconnaissance à Saint Antoine, à Sainte Anne et à la Sainte Vierge pour guérison obtenue sur promesse de faire publier dans le Moniteur Acadien.

C. L.

On a commencé la semaine dernière à transporter la bâtisse de la vieille gare de Shédiac, dont on va faire une allonge au hangar à marchandises, situé au sud de la voie ferrée et en face de la gare neuve. C'est M. Milien Bourque, de Cocagne, expert en ces sortes de travaux, qui dirige les travaux de transport, et jusqu'à présent tout va comme sur des roulettes.

Shédiac regorge de touristes depuis une dizaine de jours, et nos

GRAND BAZAR

La Succursale Ouellet no. 23, de la Société l'Assomption, Shédiac, donnera, le 27 et 28 août, au patinoir, un grand Bazar, avec élégant souper le premier soir. Amusements de toutes sortes. Le billet d'admission renfermera un coupon de loterie. Il y aura un concours de popularité entre les différents commis-marchands de Shédiac. L'orchestre fournira la musique—avec un programme très varié. Le revenu du bazar sera consacré aux œuvres de la Succursale.
Par ordre

hôtelleries sont remplies. On compte plusieurs Américains et bon nombre de Haut-Canadiens, qui tous sont charmés de notre petite ville, de ses sites pittoresques et de son incomparable grève. Le Cap Shédiac, la Pointe-au-Chêne et le Cap Brulé comptent une nombreuse population de touristes monctonnais.

Les Assomptionnistes de Shédiac, après avoir eu leur communion générale dimanche dernier, font célébrer une grand'messe ce matin, à l'église paroissiale, pour honorer leur patronne et la patronne de l'Acadie.

Mlle Léonie Léger, du Barachois, honoraient notre journal d'une visite la semaine dernière.

M. Anicet LeBlanc, de Saint André, nous honoraient d'une visite la semaine dernière.

M. Charles Gallant, du Barachois, nous honoraient d'une visite jeudi.

William Mitchell, interne à l'hospice de Frédéricton, s'est étouffé dimanche en voulant avaler une bouchée de viande. Il était âgé de 60 ans.

Belle photogravure de Mgr Richard, prélat domestique de Notre Saint-Père le Pape, sur papier de luxe 10 x 15 pouces, en vente au bureau du Moniteur. Prix 20 cts. Pour les abonnés du Moniteur 10 cts. Port payé.

CAP-PELÉ

Mlle Basilice Léger, domiciliée à Waltham, Mass., depuis deux ans, nous est revenue. Elle est accompagnée de Mlle Elise Cormier, du même endroit, qui est venue renouveler les nombreuses connaissances qu'elle comptait ici, il y a dix ans, parmi ses jeunes amies d'école de ce village, où sa famille demeurerait il y a peu près dix ans.

M. et Mme Moïse Léger, de Philadelphie, sont en visite ici, les hôtes de M. N. F. Forest.

M. M. Willie LeBlanc et Alphonse LeBlanc, d'Amherst, sont à passer quelques jours de vacance dans leurs familles.

M. et Mme George Gould, de Sanford, Me., qui étaient en vacance ici cet été, sont retournés ces jours passés.

M. W. P. Forest faisait une visite à Moncton et Fox-Creek ces jours derniers.

M. et Mme Eustache LeBlanc sont en promenade à Amherst, N. E., où leurs deux fils, Adolphe et Felicien, occupent les positions lucratives de contre-maîtres à la manufacture de chars de la Cie Rhode Curry.

Mme Vital Richard, d'Amherst, après avoir passé deux mois parmi ses parents et amis, est retournée ces jours passés.

Mlle Marguerite Pineau, institutrice, d'Acadieville, nous est revenue et doit enseigner ici encore pour une année. Mlle Léonie LeBlanc reprend l'enseignement à l'école de la Haute Aboujagane, et Mlle Marie Bourque, celui de l'école au vieux Cap Pelé.

M. William Cormier, des ateliers de l'Intercolonial, à Moncton, est en promenade dans sa famille.

Nous ne voulons pas faire oublier nos braves jardinières, mais nous croyons que le jardin de M. Louis A. Bourque, marchand, sous la surveillance de Mlle Marie G. LeBlanc, notre populaire jardinière, produit, cette année, des carottes, apriquets, et enfin légumes de toutes sortes qui feraient honneur à une jardinière accomplie de notre mère patrie.

La cueillette a très bonne apparence dans les environs et les fermiers s'en rejoignent.

Le Liniment de Minard soulage la névralgie.

Couvent Sainte-Marie, Newcastle

"ST. MARY'S HIGH SCHOOL" de Newcastle, N. B., que dirigent les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, ouvrira ses cours le MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 1907.
Les Religieuses font une spécialité de préparer les candidats aux examens de l'Ecole Normale à Frédéricton.
L'anglais est la langue de la maison.
Cette institution offre d'excellents avantages pour la musique, l'art et le français. Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à la

14 août—41

RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE.



"Un once de pré-
vention vaut une
livre de guéri-
son."

La Faculté Médicale
recommande la bonne
Liqueur comme un
puissant préservatif
contre la Pneumonie.

Sanderson's Per-
fection on le Rum
Impérial soulage
immédiatement quand
un stimulant est ne-
cessaire.



Comeau & Sheehan

MARCHANDS EN GROS DE VINS ET LIQUEURS

ST. JOHN, N. B.

R. A. FRECHET,

Architecte Diplômé

A. A. P. Q.

Office: Block MacLeod,
Rue Main, Moncton, N.B.

Spécialité: Architecture religieuse et domestique.
Une attention soignée est donnée à tous projets et estimés.—ac.
14 août 07.

RICHIBOUCTOU, N. B.

M. et Mme Nap. Léger, de Moncton, sont en visite chez M. le shérif Léger.

M. M. Babin, fils de M. Thomas Babin, propriétaire de l'hôtel Alexandra, d'Ottawa, est en villégiature à Richibouctou, à l'hôtel LeBlanc.

Le Dr T. J. Bourque est allé à St-Jean la semaine dernière.

M. Basile J. Johnson, organisateur de la C. M. B. A., était à Saint-Louis, dans sa famille, dimanche dernier.

M. Jean Grey, le populaire boucher de Chatham, était à St-Louis dimanche.

SAINTE-MARIE

Le temps est toujours à la pluie.

M. Charles Menier et sa mère, ainsi que Dame veuve Céline Chase, ont fait une courte visite au nord du comté et se sont rendus à Saint-Louis pour la fête de Sainte-Anne, ainsi que pour visiter les amis de Saint-Louis. Il a fait visite à M. Johnson et à plusieurs autres personnes distinguées. Ses amis lui ont souhaité la bienvenue et étaient heureux de le voir, car en vérité M. Menier n'a pas l'air de plus de 40 ans.

CHRONIQUE DE WALTHAM, MASS.

Le tirage de la loterie de la Garde l'Acadie de Waltham a eu lieu le 28 juillet 1907. Voici les noms des heureux gagnants:

Dix piastres en or—Mlle Barbara De-
coste, 24 rue Hall, Somerville, Mass.,

**Hotel LeBlanc,
PICTOU, N. E.**

Situé dans la partie commerciale de la ville.
Excellentes accommodations. Termes ordonnés.
P. H. LEBLANC,
Propriétaire

On demande

dans le district no. 3
Peters' Mill, Kent, N. B., paroisse de Richibouctou, un instituteur ou une institutrice de 3ème classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à FRANÇOIS BRUN,
Peters' Mills, Kent, N.B.

On demande

Dans le district d'école No. 4, paroisse d'Acadieville, Kent, N. B., une institutrice de 3e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à JOSEPH F. GALLANT
Secrétaire des commissaires.
Acadieville Sidings, 30 juillet 07—2ip.

On demande

Un instituteur ou une institutrice de 3e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, dans le district d'école No. 27, Lakeburn, N. B. S'adresser en mentionnant le salaire exigé, à SIMON C. LEBLANC,
Secrétaire des commissaires.
Lakeburn, N. B., 1er août 07—23.

A VENDRE

La Canadian House,

située dans le centre de la ville de Shédiac, refaite à neuf l'automne dernière, une bonne place d'affaires. Aussi, en rapport avec la maison, un commerce d'embouteillage et de gros, ainsi qu'un commerce de glace pour Shédiac, Pointe-au-Chêne et Cap-Breton. Le tout est à vendre à bonnes conventions. Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux.
5 août 1907—ac.

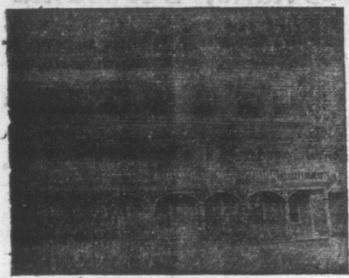
avec le numéro 1889.

Le deuxième prix fut gagné par M. Lévi Vienneau, rue Harvard, Waltham, avec le numéro 777.

P. H. G.

Pluie, grêle et foudre

Montréal, 8 août.—Nous avons eu hier le plus violent orage de la saison. La foudre est tombée à plusieurs endroits accompagnée de grêle. Quatre hommes ont railli perdre la vis au parc Lafontaine, un homme a été tué à Laprairie. Son nom est Ed. Roy, et il était cultivateur. La foudre est tombée sur McGill, sur plusieurs tramways, sur l'hôtel Millet, à Viauville.



Hotel LeBlanc,
RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,
Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie en rapport avec l'hôtel.

dans mes deux visites, avec l'aide des archives consultées. C'est une localité qui ne cesse de croître en population, en influence et en prospérité. Je l'aime beaucoup et lui souhaite du bien.

Nos pêcheries

EXTRAITS

D'un travail sur l'ostreiculture lu au Board of Trade de Charlottetown, le 25 mars 1906, par le Capitaine Ernest Kemp, expert en ostréiculture du Dominion.

(Suite)

Exploitation des bancs d'huitres

Après avoir déposé du naissain sur le fond d'écaïlles qui a été préparé à cette fin, il est laissé jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de trois, quatre ou cinq ans, selon sa croissance et le commerce auquel il est destiné. Si la température est propice, à la fin de cette période il a atteint une bonne dimension, et est devenu très gros. Si, comme cela est fait en grand chez les ostréiculteurs d'Oyster Point, les bivalves doivent être vendues comme huîtres productives pour les ostréiculteurs de la rivière Providence, ou autres ostréiculteurs, elles ne sont cueillies qu'à l'âge de deux ans.

Le fait de déranger les bancs en aucun temps avant la fin de mai ne peut leur faire aucun tort. L'expérience des ostréiculteurs du Connecticut prouve que le dragage de bancs juste avant le moment où le frai est un véritable profit. Les jeunes bivalves ne peuvent pas s'attacher à des écaïlles malpropres et vaseuses. Si toutes les éponges et les algues marines pouvaient être enlevées de nos bancs d'huitres au mois d'avril et au mois de mai, et si les vieilles écaïlles pourries et vaseuses pouvaient être enlevées et recouvertes d'écaïlles plus propres, en faisant ce travail juste avant la saison du frai, la fertilité des bancs serait grandement augmentée. Il n'y a rien, par conséquent, dans la nature de l'huitre qui exige que les bancs soient fermés aux mois d'avril et de mai.

On a donné assez d'exemples pour démontrer que la prohibition du dragage ne sauvera aucun banc pouvant être atteint avec des pincés, et comme la drague est un appareil beaucoup plus scientifique, efficace et économique que les pincés auxquelles elle a succédé, il ne semble pas y avoir de raison qui en fasse prohiber l'usage. Sous certain rapport l'usage des dragues est un avantage réel pour les huilières. Les coquilles mortes trouvées sur un lit non entretenu sont ordinairement si couvertes d'éponges, de vase et autres substances qu'elles n'offrent aucune surface propre permettant au frai de s'y attacher.

Comme le drague a pour but de retourner les coquilles propres, de briser et d'étendre les amoncellements, et d'arracher les éponges et autres corps étrangers, il en résulte pour les bancs un véritable avantage. Les dents de la drague s'emparent des coquilles sur les bancs, et en passant à travers ses coquilles les espacent et donnent de la place aux huîtres pour croître et se développer d'une façon convenable. Il y a plus, les bancs augmentent aussi continuellement en dimension. En effet, quand le bateau sort des bancs avec les filets remplis d'huitres, les huîtres et le naissain se répandent en des endroits où il n'y avait pas d'huitres auparavant, et les lits sont agrandis; lorsque le bateau retourne aux bancs d'huitres, la pêche qui vient d'être faite est triée, et les rebuts qui sont jetés par-dessus bord forment un nouveau fond, permettant au frai emporté à la dérive de s'y attacher.

Nombre de personnes, qui ne sont pas en faveur de la prohibition totale du dragage croient que la loi devrait prescrire la dimension des dragueurs et la pesanteur des dragues. Ces personnes donnent deux raisons pour lesquelles la dimension des dragueurs devrait être restreinte par la loi: c'est que les grands bateaux peuvent travailler sur les bancs lorsque les bateaux des garde-pêche ne peuvent s'aventurer au dehors, et que leur dimension leur permet de très grandes dragues et de prendre ainsi de grandes quantités d'huitres.

On assure que l'emploi de grandes dragues fait beaucoup de mal, vu qu'elles ruinent les bancs, en écrasant, étouffant ou envasant plus d'huitres qu'elles n'en capturent. Cependant, les ostréiculteurs privés du Connecticut trouvent qu'il leur est avantageux d'employer des dragues beaucoup plus fortes. Leurs bancs s'améliorent de cette façon, bien que des dragues très pesantes soient mises en mouvement à la vapeur sur les lits, même dans la saison du frai.

La cause de l'épuisement des lits est que la demande est plus grande que la production. Il n'y a que deux remèdes

A VIS. - Il nous fait plaisir d'annoncer au public que nos MOULINS A ROULEAUX les plus modernes pour moudre le sarasin (buck-wheat) sont maintenant en opération et que nous avons fait de grandes améliorations à nos rouleaux pour moudre le blé. Nous avons aussi un moulin de première classe pour écoquelucher l'orge, et deux bons moulins à écarter la laine. Tous ces moulins sont sous la direction de M. S. B. Freeman, de Walkerton, Ontario, un homme de grande expérience et bien connu par tout le public en général, par conséquent nous invitons tous les habitants de venir à nos moulins et nous sommes certains de leur donner entière satisfaction.

La Cie M. McLaughlan, Limitée.

Boutouche, N. B., 8 octobre 1906.

Salon de Mode de Mme. C. H. Gallant.

Les amateurs de belles choses sont cordialement invités à venir voir mon assortiment de marchandises du printemps. Comme toujours on trouvera chez moi ce qu'il y a de plus chic en chapeaux, toilettes de dames, etc.

Pour argent comptant je défie toute compétition pour le bas prix. J'ai un gros lot de chapeaux garnis et non garnis que je donnerai pour 25 cts et 10 cts.

Je prendrai des chausses et des mitaines que je paierai le plus haut prix.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

possibles. Soit que l'on diminue la demande en arrêtant l'industrie du paquage qui a créé cette demande; soit qu'on augmente par des moyens artificiels le rendement naturel des huîtres. Cette industrie a donné un profit annuel de pas moins de 100 pour 100, pour le capital qui y a été placé. L'argent ainsi placé a rapporté dans d'autres Etats un intérêt annuel de plus de 200 pour 100.

Une compagnie d'ostréiculteurs a distribué deux mille cinq cents boisseaux d'écaïlles. Plusieurs autres ostréiculteurs importants en ont semé jusqu'à deux cent mille chacun. Un nombre encore plus grand d'ostréiculteurs ont répandu sur les lits cent mille, cinquante mille, et vingt mille boisseaux d'écaïlles chacun. Outre un grand nombre de bateaux à voiles, environ trente bateaux à vapeur sont employés à cette industrie. Les huîtres, à l'époque de l'éclosion, ont très souvent été tuées par de retentissants coups de foude et par la détonation des coups de canon. Tout choc ou ébranlement soudain leur est funeste lorsqu'elles sont renfermées dans un espace restreint. Les huîtres cueillies durant l'été sont beaucoup plus susceptibles d'être endommagées par ces sortes d'accidents que celles que l'on recueille en hiver.

Les huîtres sont transplantées en n'importe quelle saison, mais surtout au printemps et à l'automne.

Voici un extrait du New York Fish ing Gazette du 23 décembre dernier, qui se lit comme suit :

Un parc d'huitres de 920 acres dans le creek de Normini paie à l'Etat de la Virginie \$920 par année.

Ce parc a été établi il y a trois ans, et on a dépensé \$10,000 pour sa construction. Sa valeur présente est de \$50,000. Un parc de dix acres dans la Machodock, Virginie, a déjà rendu cette année la valeur de \$2,000 d'huitres. Les parcs de la Virginie obtiennent leurs huîtres reproductrices du Maryland vu que les lois de ce dernier Etat défendent de cultiver ces huîtres. Ceux qui se servent des pincés en Virginie font plus d'argent en capturant des huîtres pour les ostréiculteurs qu'ils ne pourraient en faire en les prenant sur les bancs naturels.

30 décembre. L'établissement de l'ostreiculture en Virginie en a fait un Etat supérieur à celui de Maryland, le plus important après la Virginie, pour la culture des huîtres. La production du Maryland a diminué de 10,569,012 boisseaux en 1880, à 5,685,561 boisseaux en 1901. Durant la même période, la production de la Virginie a augmenté de 6,873,320 boisseaux à 7,885,447 boisseaux, dont les trois cinquièmes provenaient des parcs d'huitres. On voit du premier coup d'œil les résultats comparatifs des recettes des deux Etats dans le tableau suivant :

1901, Maryland	\$74,074	Virginie	\$46,044
1902, "	73,359	"	51,618
1903, "	59,905	"	62,525
1904, "	39,989	"	68,028

Les déboursés en 1904 se sont élevés à \$241,202 dans la Virginie, et à \$63,028 dans le Maryland, soit un déficit de \$22,364.

Ostreiculture privée.

Les provinces maritimes sont égale-

ment propres à la culture des huîtres. Il n'y a pas de raison pour que cette culture ne réussisse pas là autant qu'ailleurs. Le ministère de la Marine et des Pêcheries leur a accordé des baux il y a quelques années, et jusqu'à il y a six ans on avait pris un vif intérêt à cette industrie.

Le 31 décembre 1897, quarante baux étaient répartis comme suit :

Québec avait 2 baux contenant 472 acres.
Nouveau-Brunswick avait 74 2/3 acres.
Nouvelle-Ecosse avait 12 baux contenant 74 3/4 acres.
Île du Prince Edouard avait 17 baux contenant 46.
Colombie-Britannique avait 7 baux contenant 142 3/4 acres.
Colombie-Britannique, réserve des sauvages 365 acres.
Total, baux, 40; total, acres, 1,148 3/4.

De sorte que le premier pas avait été fait dans la bonne voie. Je serais heureux de voir toute surface disponible convertie en parcs d'huitres privés. Ce serait une source de richesse, peu considérable au début, peut-être, mais si cette industrie était dirigée avec intelligence, on en ferait un succès tant au point de vue des profits que du travail.

Le sol.

Les huîtres ne peuvent se développer au milieu de la boue ou du sable mouvant. Conséquemment, depuis que la dimension et le nombre des endroits propices deviennent limités, une faible proportion seulement des jeunes huîtres peuvent se trouver une place pour se développer à l'aise; le reste périt. Si l'on prépare un fond convenable, d'immenses quantités de frai errant peuvent s'y arrêter et être ainsi utilisées.

Les conditions propres à la culture des huîtres varient selon les différentes espèces d'huitres. Cependant, on peut dire que les conditions générales voulues sont les suivantes : un sol propice consistant surtout en un lit d'écaïlles placées sur de la vase durcie ou de l'argile; l'absence de sable, d'étoiles de mer, d'algues marines, de crabes, de flux de marée et autres ennemis de l'huitre; un certain mélange d'eau fraîche, variant selon que le parc est établi dans un but de reproduction, ou tout simplement pour la consommation. Parfois l'huitre croît abondamment sur un fond rocheux, et il est impossible de dire d'une façon générale, sans connaître parfaitement les circonstances de chaque cas, si tel ou tel endroit sera ou non propre à la culture des huîtres.

Un lit à fond plat et uni situé environ quatre ou cinq pieds de profondeur à marée basse, ou douze ou quinze pieds à marée haute, ne fera pas de tort aux huîtres. L'eau devra être assez profonde pour ne pas permettre à la glace de se former sur les bancs. Cependant quand les bancs sont couverts de glace, et qu'un courant d'eau existe entre la glace et le fond de la mer, les huîtres sont à l'abri de l'inclémence de la température et sont considérées comme étant en sûreté. Moins l'eau est profonde, plus le travail est facile, bien que les huîtres seraient plus à l'épreuve des vifs en eau profonde.

(A suivre)

Hotel Terrace,

au près de la station du chemin de fer Shédiac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonnes tables, bonnes chambres et bons lits à une grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, venez à la Terrace.

Philippe F. Melanson, Propriétaire, 9 nov. 96-00

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop., Boutouche, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé dans le village de Boutouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Bonnes granges et bonnes écuries; on donne les soins plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de venir à la Queen.

HOTEL et FORGE

Le soussigné annonce respectueusement au public qu'il a ouvert un joli et confortable hôtel près du nouveau Moulin à Farine, où l'on trouve un bon logement et bonne pension à prix raisonnables. Bonne écurie pour les chevaux. Rien ne sera négligé pour donner satisfaction au public. Il y a aussi une BONNE FORGE où il fait une SPÉCIALITÉ DE FAIRE ET RÉPARER LES HACHES. Son ouvrage est de première classe. On ne saurait trouver mieux ailleurs. Il sollicite le bienveillant patronage du public et se fait fort de lui donner complète et entière satisfaction.

C. D. Lucas, - Port Elgin, N. B.

Hotel Union,

Richibouctou, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonnes tables, bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonnes écuries, «box stalls» pour les chevaux. Salon de barbier dans l'hôtel même.

A. H. LÉGER, Propriétaire, Richibouctou, 22 décembre 1903.

HOTEL LEBLANC,

St-Antoine, Kent.

GUSTE A. LEBLANC, Propriétaire. Bonnes chambres, bons lits, bonne pension, prix modérés. Une écurie de louage à la disposition du public. 15déc'04

D. H. LEGER,

CANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la poste recevra un prompt service. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riversida, 16 mars 1900-04

JACOB H. HEBERT,

ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND, SHÉDIAC, N. B.

A toute lettre ou demande par la poste sera l'objet d'une prompt attention. Ceux qui voudront voir personnellement le trouveront chez lui tous les jours avant-midi. Shédiac, 14 février, 1900.

Hotel Babineau

CHATHAM, N. B.

Bonne maison, bonnes chambres, bons lits, bonne pension, bonne écurie. Prix raisonnables. Prix modique conduire à Bartibogue les maîtres désirant consulter le Père Wm Morrissey, 9 RBAIN BABINEAU, Propriétaire.

Hotel Royal

J. Maillet, Propriétaire, KENTON, COMTÉ DE KENT, N. B.

Écurie et salle d'échantillonnage de première classe dans un centre de pêche et de chasse. On conduit des voyageurs d'importe où à prix modique. 27 déc. 1905-00

(Suite de la 1e page.)

milles furent Robert et Doucet, de Bathurst; Boucher, Michaux et Jean, de Québec; Gouret, de France.

On estime à dix mille aujourd'hui le nombre des descendants des trente quatre familles originales de Caraquet (1784).

(Le professeur Ganong fait ici l'historique des familles anglaises de Caraquet. Les premiers à arriver furent: Harvey et Alexander Adams, venus d'Ecosse antérieurement à 1817; James Blackhall, venu d'Ecosse lui aussi, en 1721, en même temps que lui arriva le capt. George Syvret, de l'île Jersey; Charles Coughlan, venu d'Irlande vers 1720; John McIntosh, d'Ecosse, en 1830. Les Robins vinrent en 1837, de Jersey. Le fondateur de cette maison fut Charles Robin. Ils étaient déjà établis à Paspébiac en 1764. Cette maison eut pendant longtemps le monopole du commerce du poisson; ce monopole fut brisé par l'entrée en scène des Youngs, etc. Certains employés de Jersey se sont établis en permanence à Caraquet et les environs et ont fait souche de famille, comme celles des Rives, De la Garde, Caron, Duval, Le Rich, Fioff.)

Ils ne reste maintenant qu'à esquisser certains faits les plus notables dans l'avancement de Caraquet. La première église fut bâtie vers 1786 au Bocage, où s'éleva aujourd'hui la petite chapelle de Sainte-Anne. Etant devenue trop petite, elle fut remplacée en 1818 par une en pierre près du site de l'église actuelle à mi-distance entre le Haut et le Bas Caraquet. On dit que ce fut la première église en pierre qui fut bâtie au Nouveau-Brunswick. Etant devenue trop petite à son tour, les gens du Haut Caraquet entreprirent en 1850 d'élever un nouveau temple au Bocage, mais sur l'avis de l'évêque on commença la construction de la présente belle église de pierre près du site de l'ancienne. Commencée en 1853, elle fut achevée en 1864. Celle-ci ne suffit plus à la population, et on achève dans la Bas Caraquet la construction d'une autre église de pierre qui ne déparerait point une grande ville. Le développement des églises a été suivi de près par celui des institutions éducationnelles. A côté de l'église s'éleva un couvent vieux de trente-cinq ans. Vis-à-vis l'église de l'autre côté du chemin, a été bâti le beau collège du Sacré-Cœur, l'un des plus grands du Canada. La les jeunes garçons de 7 ans en montant puisent une éducation de première classe. Le succès de ce collège est dû en grande partie au dévouement et à la générosité du curé, Mgr Allard, qui l'a bâti à ses frais pour le passer ensuite à l'ordre enseignant des Eudistes. Je crois que c'est le don le plus considérable qui ait été fait par un individu pour l'éducation au Nouveau-Brunswick.

En 1814 Caraquet faisait partie de la paroisse de Saumarez, qui était alors comprise dans Northumberland; en 1826 elle fut ajoutée à Gloucester; elle devint paroisse distincte en 1831, embrassant Shippagan dans ses limites jusqu'en 1851, et partie de la présente Paquetville jusqu'en 1897. Elle fut la seconde paroisse au Nouveau-Brunswick à être accordée un nom natal, Shédiac ayant été son seul prédécesseur.

Voilà Caraquet telle que je l'ai connue